

INTÉ GRA TION

INTÉGRATION DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INFRASTRUCTURE
DE RECHERCHE NUMÉRIQUE AU CANADA



Alliance de recherche
numérique du Canada

RAPPORT ANNUEL
2021-2022

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	05
À propos de l'Alliance	06
Conseil d'administration	12
Conseil des chercheurs	13
Aspects financiers	14
Questions relatives aux programmes	34
Membres	57
Annexe A	63
Annexe B	65
Annexe C	69

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Alliance de recherche numérique du Canada a pour mandat de mettre en place une plateforme d'infrastructure de recherche numérique nationale unifiée et axée sur les chercheuses et chercheurs au Canada. Le rapport annuel vise à présenter un résumé de ce qui a été accompli.

L'intégration a été au cœur des efforts qui ont été déployés au cours de l'exercice 2021-2022. L'objectif consistait à intégrer non seulement les trois plateformes du calcul informatique de pointe, de la gestion des données de recherche et des logiciels de recherche, mais également les activités, les équipes et les gens. Bien que la dernière année ait été difficile, l'Alliance a fait certaines avancées, qu'il s'agisse de bâtir l'organisation, de préparer son plan stratégique pour la période de 2022 à 2025, de coordonner les activités de transition ou de collaborer avec les parties prenantes. L'écosystème de l'infrastructure de recherche numérique au Canada est extrêmement diversifié et d'une grande complexité, et il reste à l'Alliance beaucoup de travail à accomplir pour exécuter sa mission à l'échelle du pays.

Tout comme les liens que nous tissons et renforçons, notre collaboration dans l'écosystème de l'infrastructure de recherche numérique est essentielle, et nous nous engageons à maintenir nos efforts de partenariat.

Durant la prochaine année, nous nous emploierons activement à créer un modèle de prestation des services, un modèle de financement et une proposition de financement pluriannuel de concert avec les bailleurs de fonds, nos partenaires et les parties prenantes afin de jeter de solides fondations pour l'écosystème.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers nos partenaires pour leur soutien, notre Conseil des chercheurs pour son encadrement, notre conseil d'administration pour son intendance ainsi que le gouvernement du Canada, qui finance nos activités, pour son esprit d'initiative. Nous comptons faire d'importants progrès et saurons rectifier le tir au cours de l'année à venir.



George Ross

Président-directeur général
Alliance de recherche numérique du Canada



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En ma qualité de présidente du conseil d'administration, je suis heureuse de souligner le travail qu'a accompli l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance) en 2021-2022. Nos efforts d'intégration des activités liées au calcul informatique de pointe, à la gestion des données de recherche et aux logiciels de recherche ont contribué à créer un écosystème d'infrastructure de recherche numérique (IRN) équitable et durable à l'échelle nationale.

Notre Conseil des chercheurs a accueilli une nouvelle vice-présidente, Marie-Jean Meurs, docteure en informatique, ainsi qu'un nouveau vice-président, Amol Verma, docteur en médecine interne générale. Pour sa part, M^{me} Meurs est professeure d'informatique à l'Université du Québec à Montréal. Elle a fait preuve d'esprit d'initiative dans les activités du Conseil des chercheurs en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, et en particulier à l'égard de la prestation des services en français. De son côté, le D^r Verma est médecin, scientifique et professeur adjoint en médecine interne générale à l'hôpital St. Michael et à l'Université de Toronto. Grâce à ses qualités de chef, il a aidé le Conseil des chercheurs à remplir son mandat, tout en contribuant à renforcer l'IRN au Canada.

Notre Conseil des chercheurs compte également cinq nouvelles et nouveaux membres : Wahab Almuhtadi, Emmanuel Château-Dutier, Catherine Lovekin, Terry Peckham et Michele Piercey-Normore; chacune de ces personnes est titulaire d'un doctorat, possède une expertise approfondie dans son domaine et apporte un point de vue unique d'une valeur inestimable pour le travail qu'accomplit l'Alliance.

Fidèle à la vision et aux valeurs de l'Alliance, le conseil d'administration a fait preuve d'excellence sur le plan de la gouvernance, tout en démontrant un engagement solide à l'égard de la stratégie nationale du gouvernement du Canada en matière d'IRN. Notre équipe continue d'adhérer aux principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité et est fière de les promouvoir auprès de ses partenaires.

Il nous serait impossible d'accomplir notre travail sans l'encadrement et l'appui d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Nous tenons également à remercier nos membres et les parties prenantes dont la passion, le dévouement et l'expertise stimulent l'innovation dans l'IRN et soutiennent les chercheuses et chercheurs de partout au pays.

Merci et sincères salutations,



Janet M. Davidson

O.C., BScN, MHSA, LLD (hon.)
Présidente du conseil d'administration
Alliance de recherche numérique du Canada



RÉSUMÉ

Le présent rapport annuel brosse le portrait des activités et réalisations que l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance) a accomplies du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, conformément à son plan organisationnel. Il comprend un rapport financier vérifié, de même que la politique d'investissement et la stratégie d'investissement de l'organisation.

Les activités que l'Alliance avait prévues ont grandement avancé. L'intégration était le point de mire, et l'engagement de l'Alliance à cet effet s'est traduit par des efforts centrés sur l'apprentissage, la validation, le renforcement et la transition.

Mise sur pied de l'organisation

L'Alliance a établi un plan et une politique en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, de même qu'un plan et une politique concernant les langues officielles. Elle a également amorcé des discussions importantes avec les organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'Alliance a fourni le soutien, les ressources et les services de gestion des données de recherche nécessaires pour répondre aux besoins des chercheuses et chercheurs, tout en lançant le premier appel de financement important, soit le projet pilote sur les championnes et champions des données.

Préparation du plan stratégique de l'Alliance pour la période de 2022 à 2025

L'Alliance a procédé à une évaluation stratégique du paysage de l'infrastructure de recherche numérique (IRN) à l'échelle nationale, a publié trois documents sur l'état actuel, a établi la vision, la mission ainsi que les

valeurs de l'organisation, a mis au point huit stratégies pour orienter son travail et a protégé les ressources de l'IRN en augmentant les investissements en cybersécurité et en améliorant la coordination des activités à cet effet.

Coordination des activités de transition

Au 31 mars 2022, l'Alliance avait achevé le processus de transition des activités de gestion des données de recherche que menait l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, des activités de gestion des données de recherche et des logiciels de recherche qu'assurait CANARIE, ainsi que des activités de calcul informatique de pointe que gérât Calcul Canada, tout en dirigeant la mise au point d'une stratégie de gestion du changement et d'un plan de perfectionnement professionnel.

Mobilisation des parties prenantes

L'Alliance a créé un plan concernant les membres et les parties prenantes, a lancé une image de marque et une identité visuelle cohérentes et modernes, a organisé de nombreux événements avec l'écosystème et a participé aux activités liées à l'IRN des associations nationales et internationales pertinentes.

L'Alliance n'aurait pas pu accomplir ce travail sans le soutien de ses membres, de ses partenaires et des parties prenantes de la communauté de l'IRN, ni sans la vision et l'esprit d'initiative dont fait preuve le gouvernement du Canada à l'égard de la stratégie en matière d'IRN en finançant les activités de l'organisation par l'intermédiaire d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

À PROPOS DE L'ALLIANCE

L'Alliance est une organisation nationale à but non lucratif reposant sur l'adhésion de membres qui joue un rôle essentiel dans la mise en place d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique (IRN) responsable, souple, stratégique, durable et axé sur la recherche à l'intention des chercheuses et chercheurs du Canada.

Mise sur pied en 2019, l'Alliance collabore avec d'autres partenaires et parties prenantes de l'écosystème de l'IRN à l'échelle du pays en vue de remplir son mandat visant à coordonner et à financer les activités de calcul informatique de pointe (CIP), de gestion des données de recherche (GDR) et des logiciels de recherche (LR), de même qu'à renforcer la stratégie nationale en matière d'IRN.

Parmi ses membres, l'Alliance compte plus de 140 des meilleurs établissements universitaires, collèges, hôpitaux et instituts de recherche du Canada ainsi que d'autres organisations de premier plan faisant partie du paysage de l'IRN. L'Alliance travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes locales, régionales et nationales pour veiller à ce que les chercheuses et chercheurs, peu importe leur discipline, aient accès à l'infrastructure, aux services et aux outils numériques qu'il leur faut pour mener des recherches de pointe.

Les activités de l'Alliance sont financées par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Notre vision

Accélérer la recherche de calibre mondial au Canada dans l'intérêt commun.

Notre mission

En tant que partenaire inclusif et digne de confiance, l'Alliance encourage la collaboration à l'échelle nationale et internationale en vue d'offrir une IRN durable, intégrée et axée sur les chercheuses et les chercheurs.

Nos valeurs

- ▶ **Modestie sincère** - Nous créons des milieux sûrs en favorisant la reconnaissance mutuelle et le respect.
- ▶ **Mobilisation audacieuse** - Nous sommes avides de nouvelles idées et encourageons les points de vue différents.
- ▶ **Honnêteté inébranlable** - Nous agissons avec intégrité.
- ▶ **Reddition de compte indéfectible** - Nous tenons nos engagements et atteignons les résultats attendus.
- ▶ **Collaboration authentique** - Nous tissons des liens dynamiques.

Principes directeurs

Nous sommes guidés par six principes, lesquels nous assurent de répondre aux besoins à long terme du Canada en matière d'IRN et nous aident à mener à bien notre mission :

- ▶ Accent mis sur les chercheuses et chercheurs
- ▶ Quête d'excellence
- ▶ Collaboration
- ▶ Approche axée sur le service
- ▶ Reddition de compte et transparence
- ▶ Diversité et inclusion



AU SERVICE DES
CHERCHEUSES
ET CHERCHEURS

20 000+

Chercheuses et chercheurs inscrits à CCDB

14 055

Chercheuses et chercheurs inscrits
à l'Assistant PGD

585

Chercheuses et chercheurs inscrits au
Dépôt fédéré de données de recherche (DFDR)

FINANCEMENT POUR PROPULSER LES DÉCOUVERTES

Trois possibilités de financement :

120 000 \$

Financement accordé dans le cadre de l'initiative de cohorte et de financement en soutien à la certification CoreTrustSeal

336 000 \$

Financement accordé dans le cadre de l'initiative de financement pour la curation des données sur la COVID-19

898 626 \$

Financement accordé dans le cadre du projet pilote sur les championnes et champions des données

1 354 626 \$

Financement total accordé aux chercheuses et chercheurs

SOUTIEN DES IDENTIFIANTS PÉRENNES ET DE LA SCIENCE OUVERTE

L'Alliance facilite l'accès aux données de recherche et en favorise la citation et l'échange en établissant des partenariats avec des organisations homologues, en adoptant et utilisant des identifiants pérennes ainsi qu'en se servant de dépôts de recherche libres d'accès.

Consortium DataCite Canada

- ▶ Le consortium DataCite Canada regroupe 57 organisations membres et 67 dépôts qui créent des identificateurs d'objets numériques (DOI) par l'intermédiaire de DataCite
- ▶ Ses membres ont produit 38 855 DOI en 2021, soit 14 % de plus qu'en 2020

Nouveaux membres en 2021-2022 :

- ▶ Agence spatiale canadienne/
Canadian Space Agency

- ▶ Arctic Research Foundation
- ▶ Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque
- ▶ Centre de toxicomanie et de santé mentale
- ▶ SIOOC Atlantique (janvier 2022)
- ▶ Living Lakes Canada
- ▶ Fondation du saumon du Pacifique
- ▶ Université Laval (janvier 2022)

Depuis leur arrivée, ces nouveaux membres ont produit 543 DOI.

57

Organisations membres

67

Dépôts

9

Nouveaux membres

38 855

DOI produits

ORCID-CA : LE CONSORTIUM ORCID AU CANADA

L'Alliance est membre d'ORCID-CA, un consortium qui fournit aux établissements et organisations du Canada un abonnement haut de gamme à ORCID à un prix avantageux, tout en leur donnant accès à des services de soutien communautaire bilingues, à une communauté de pratique, à du soutien technique ainsi qu'à des documents d'information.

En 2021, l'Alliance a octroyé 150 000 \$ afin de réduire de moitié les frais d'abonnement à ORCID-CA et d'éliminer les obstacles que posent l'adoption et l'intégration des identifiants pérennes au Canada. L'Université Vancouver Island a d'ailleurs souligné que le financement ciblé de l'Alliance a été fondamental à sa participation au consortium cette année.

Mobilisation de la communauté

De mars à mai 2021, le réseau Portage (maintenant l'équipe de la GDR de l'Alliance) a formé un partenariat avec le Réseau canadien de documentation pour la recherche, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada et Données de recherche Canada afin de présenter une série de six webinaires bilingues portant sur les identifiants pérennes au Canada – *Six webinaires qui vous apprendront tout ce qu'il faut savoir sur les identifiants pérennes (PID).*

Gouvernance et stratégie concernant les identifiants pérennes

En 2021, le comité consultatif canadien sur les identifiants pérennes d'ORCID-CA, au sein duquel l'Alliance est représentée, a amorcé des efforts pour établir une stratégie nationale de mise en œuvre des PID au Canada.

Le financement ciblé de l'Alliance a été fondamental à notre participation au consortium cette année.

- **Université Vancouver Island**

”

ZENODO

En mars 2022, l'Alliance s'est jointe à Zenodo, un dépôt numérique libre d'accès grâce auquel les données de recherche peuvent être facilement accessibles, repérables et citées.

300+

Documents téléchargés à partir de la page de la [communauté de l'Alliance sur Zenodo](#), dont du matériel de formation, des présentations et des rapports.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Alliance joue un rôle clé dans la gouvernance de l'organisation. Les administratrices et administrateurs qui le composent reflètent non seulement la diversité linguistique et géographique du pays, mais également la complexité de l'écosystème de l'IRN. Ce groupe possède une vaste expérience et une expertise approfondie dans les domaines de l'IRN, notamment en matière de CIP, de GDR et de LR. Les membres du conseil sont déterminés à respecter les principes d'équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA), lesquels sont au cœur de tous les aspects des activités de l'Alliance, y compris dans ses processus d'embauche et ses interactions.



Janet M. Davidson O.C.
Présidente



Peter MacKinnon
Vice-président



Dale Askey
Administrateur



David T. Barnard
Administrateur



Donna Bourne-Tyson
Administratrice



Jennifer Doyle
Administratrice



Chris Lumb
Administrateur



David MaGee
Administrateur



Gail C. Murphy
Administratrice



Sina Shahandeh
Administrateur



Jane Skoblo
Administratrice



Randall Sobie
Administrateur



Jeffrey Taylor
Administrateur



Denis Thérien
Administrateur



Martha Whitehead
Administratrice

CONSEIL DES CHERCHEURS

Le Conseil des chercheurs de l'Alliance a été mis sur pied en 2020 afin de faciliter les consultations à intervalles réguliers entre l'Alliance et les chercheuses et chercheurs de tout le pays, de même que pour aider l'organisation à établir un écosystème de l'IRN centré sur les chercheuses et les chercheurs. Les membres du Conseil des chercheurs représentent une variété de cultures, de langues, d'identités, d'expertises et de régions, de même qu'un vaste éventail de disciplines et d'établissements universitaires, garantissant ainsi une représentation de la diversité des voix des chercheuses et des chercheurs auprès de l'Alliance.

En tant qu'élément clé de l'Alliance, le Conseil des chercheurs donne des conseils aux membres de l'équipe de gestion et du conseil d'administration de l'organisation au sujet des besoins des chercheuses et chercheurs à l'égard de l'IRN et des services connexes, tout en contribuant à la vision stratégique de l'Alliance et en aidant l'organisation à remplir le mandat qui lui est confié.



Randall Sobie
Université de Victoria,
président



Marie-Jean Meurs
Université du Québec à
Montréal, vice-présidente



Amol Verma
Unity Health Toronto,
vice-président



Wahab Almuhtadi
Collège Algonquin
et Université Carleton



Girma Bitsuamlak
Université Western



Bruno Blais
École Polytechnique
de Montréal



Guillaume Bourque
Université McGill



Susan Brown
Université de Guelph



Emmanuel Château-Dutier
Université de Montréal



Carolyn Côté-Lussier
Institut National de la
Recherche Scientifique



Constance Crompton
Université d'Ottawa



Carl D'Arcy
Université de la
Saskatchewan



Rebecca Davis
Université du Manitoba



Philippe Després
Université Laval



Erin Dickie
Centre de toxicomanie
et de santé mentale



Benoît Dupont
Université de Montréal



Laura Estill
Université St. Francis Xavier



Benjamin Fung
Université McGill



Catherine Lovekin
Université Mount Allison



Anne Martel
Sunnybrook
Research Institute



Terry Peckham
Digital Integration
Centre of Excellence



Michele Piercey-Normore
Université Algoma



Rebecca Pillai Riddell
Université York



Pekka Sinervo
Université de Toronto



ASPECTS
FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Les états financiers vérifiés pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus et ont été approuvés par le conseil d'administration. [Pour les consulter, reportez-vous à l'annexe C.](#)

REVENUS

En 2021-2022, l'Alliance a reçu une aide financière de 14 236 000 \$ de la part d'ISDE, et de ce montant, 11 247 000 \$ ont été dépensés et donc comptabilisés dans les revenus. De plus, l'Alliance a reçu 635 000 \$ en frais d'adhésion versés par les membres, 41 000 \$ en revenus d'intérêts ainsi que 39 000 \$ provenant d'autres sources de revenus.

14 236 000 \$

Aide financière de la part d'ISDE

635 000 \$

Frais d'adhésion versés par les membres

41 000 \$

Revenus d'intérêts

39 000 \$

Autres sources de revenus

DÉPENSES

Les dépenses engagées au titre des activités admissibles en 2021-2022 sont présentées dans le tableau suivant.

FINANCEMENT DE CONTREPARTIE

Au cours de cet exercice, l'Alliance n'a reçu aucun financement de la part d'autres sources pour soutenir les activités admissibles.

Activités admissibles	Coûts admissibles
Direction et coordination de la gouvernance de l'écosystème de l'IRN	2 845 000 \$
Activités de gestion des données nationales	3 906 000 \$
Allocation de ressources liées au CIP	284 000 \$
Cybersécurité	284 000 \$
Gestion et administration	3 928 000 \$
TOTAL	11 247 000 \$

Au 31 mars 2022, la portion inutilisée de la contribution d'ISED s'élevait à 5 121 311 \$; on demande que ce montant soit reporté à l'exercice 2022-2023.

ÉNONCÉ DES OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2021-2022

Le tableau suivant présente les objectifs que s'était fixés l'Alliance pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. L'accent a été mis sur les apprentissages, la validation, le renforcement et la transition.

Volet 1 : Bâtir l'organisation		
Objectif	Détails	Résultats
Améliorer les mécanismes de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Établir un plan d'adhésion. Établir une nouvelle image de marque et une nouvelle identité visuelle. Actualiser le site Web. Établir un plan et une politique en matière d'EDIA. Établir un plan et une politique concernant les langues officielles. 	<p>L'objectif a été atteint.</p> <p>L'Alliance a créé et mis en œuvre un plan à l'égard des membres et des parties prenantes, a lancé une nouvelle image de marque, une nouvelle identité visuelle et un nouveau site Web, tout en poursuivant l'élaboration d'un plan et d'une politique en matière d'EDIA ainsi que d'un plan et d'une politique concernant les langues officielles.</p>
Fournir des services de GDR à la communauté des chercheuses et chercheurs.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des outils, des plateformes, des processus, des normes et des procédures en matière de GDR. Fournir des conseils éclairés, du soutien et de la formation concernant les pratiques exemplaires de GDR. Soutenir une communauté de pratique grandissante. 	<p>L'objectif a été atteint.</p> <p>L'Alliance a fait avancer le projet pilote de certification CoreTrustSeal ainsi que le projet de curation des données liées à la COVID-19. Elle a également lancé son premier appel de demandes de financement important : le Projet pilote sur les champions de données.</p>

Volet 2 : Préparer le plan stratégique de l'Alliance pour la période de 2022 à 2025

Objectif	Détails	Résultats
Mettre au point le nouveau modèle de prestation des services et le modèle de financement en collaboration avec les régions, les sites d'hébergement et les autres partenaires de l'IRN.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec ISDE, CANARIE, Calcul Canada, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, les régions, les sites d'hébergement et les autres établissements participant à la prestation des services auprès des chercheuses et chercheurs en vue de définir un nouveau modèle de prestation des services et un modèle de financement. 	<p>L'objectif n'a pas été atteint.</p> <p>Le nouveau modèle de prestation des services et le modèle de financement seront mis au point en 2022, puis devront être approuvés par ISDE. L'Alliance a procédé à une évaluation stratégique du paysage de l'IRN à l'échelle internationale en examinant les besoins actuels et futurs des chercheuses et chercheurs, tout en adoptant une approche itérative de conception et d'élaboration du modèle de prestation des services avec les parties prenantes. Les rapports ont été publiés en février 2022.</p>
Préparer un plan stratégique sous la direction du conseil d'administration.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la vision, la mission et les valeurs de l'organisation. • Établir les grandes priorités. • Analyser les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces. • Déterminer les résultats souhaités (idéaux, réalistes). • Établir un plan de transformation – passage de l'état actuel à l'état souhaité (p. ex., planification, maintien en poste et perfectionnement des spécialistes de l'IRN de l'Alliance). • Élaborer une feuille de route. • Établir un budget. 	<p>L'objectif a été atteint.</p> <p>L'Alliance a établi huit stratégies pour orienter son travail de 2022 à 2025. L'Alliance a publié son plan stratégique en février 2022 (y compris sa version succincte), a mené une campagne de marketing et a inauguré son site Web.</p>

Volet 2 : Préparer le plan stratégique de l'Alliance pour la période de 2022 à 2025

Objectif	Détails	Résultats
Préparer une demande de financement axée sur le plan stratégique et la présenter à ISDE.		<p>L'objectif est en voie d'être atteint.</p> <p>L'Alliance et ses partenaires de l'écosystème ont convenu que la transition vers un nouveau modèle de prestation des services reposant sur le plan stratégique prendrait plus de temps que prévu. Par conséquent, l'exercice 2022-2023 a été considéré comme une année de transition, de sorte que la demande de financement présentée à ISDE s'est fondée sur ce principe.</p>
Protéger les ressources de l'IRN en améliorant les investissements et la coordination en matière de cybersécurité.	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec d'autres organisations pour préparer un cadre de cybersécurité. 	<p>L'objectif a été atteint.</p> <p>L'Alliance a établi ses priorités concernant la cybersécurité et a investi dans une approche axée sur les résultats. L'Alliance a fait partie de deux comités de cybersécurité de la Fédération Calcul Canada (FCC) : le comité consultatif sur la cybersécurité et le Conseil national de la sécurité.</p>

Volet 3 : Coordonner les activités de transition

Objectif	Détails	Résultats
<p>Amorcer la mise en œuvre des plans de transition, assurer la continuité de la prestation des services et évaluer l'infrastructure et les spécialistes de l'IRN de l'Alliance déjà en place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> FCC – CIP CANARIE – Données de recherche Canada, GDR et LR 	<p>L'objectif a été partiellement atteint.</p> <p>L'Alliance a achevé la transition des activités de GDR que menait l'Association des bibliothèques de recherche du Canada. L'Alliance et la Fédération s'emploient à mettre en œuvre le plan de transition. Le registre des logiciels de recherche de CANARIE sera progressivement mis hors service d'ici la fin du mois d'août 2022.</p>
<p>Coordonner les activités de transition de toutes les organisations sur le plan de la gestion et de la gouvernance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Établir des ententes avec les régions, les sites d'hébergement et les établissements en tenant compte du nouveau modèle de prestation des services et du modèle de financement. Revoir le statut du personnel, soit au moyen d'embauches directes, d'ententes de détachement ou de contrats. Transférer les licences et les actifs. 	<p>L'objectif a été atteint.</p> <p>Au 31 mars 2022, l'Alliance avait achevé le processus de transition et avait notamment géré le statut du personnel et transféré les licences et les actifs.</p>
<p>Diriger l'élaboration d'une stratégie de gestion du changement et d'un plan de perfectionnement professionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fournir du soutien à l'effectif de l'Alliance, aux nouveaux membres du personnel ainsi qu'aux spécialistes de l'IRN de l'Alliance tout au long de la transition. 	<p>L'objectif a été atteint.</p> <p>Des méthodes d'intégration et d'orientation normalisées ont été mises en place. L'Alliance a également amorcé la mise au point du programme de l'excellence du rendement, notamment en créant des objectifs de rendement cadrant avec ceux énoncés dans le plan organisationnel.</p>

Volet 4 : Élément fondamental de tous les volets – Mobiliser les parties prenantes

Objectif	Détails	Résultats
Diriger la collaboration et la communication avec les chercheuses et chercheurs, les partenaires et les parties prenantes clés.	<ul style="list-style-type: none">Participer aux activités des associations nationales et internationales pertinentes.	L'objectif a été atteint. L'Alliance a organisé de nombreux événements, a établi les voies de communication et la fréquence des messages envoyés à l'écosystème et a participé aux activités des associations nationales et internationales pertinentes.

MOT DE REMERCIEMENT À L'INTENTION DE CALCUL CANADA

Dans la foulée de l'intégration du CIP dans l'écosystème élargi de l'IRN au Canada, les activités de coordination et de prestation des services de CIP à l'échelle nationale qu'exerçait Calcul Canada ont été transférées à l'Alliance le 1^{er} avril 2022. L'Alliance continuera de fournir les services de CIP en collaboration avec ses partenaires régionaux, notamment ACENET, Calcul Québec, Calcul Ontario, le groupe de l'IRN de la Colombie-Britannique et le groupe de l'IRN des Prairies, ainsi que ses partenaires institutionnels, dont les six sites d'hébergement nationaux situés à l'Université de Victoria, l'Université Simon-Fraser, l'Université de Waterloo, l'Université de Toronto, l'Université McGill et l'École de technologie supérieure.

Calcul Canada a joué un rôle essentiel dans l'établissement de l'approche de planification et d'exécution qu'a adoptée l'Alliance quant à la transition des services et activités vers l'Alliance. Les deux organisations étaient déterminées à réduire au minimum toute interruption des services fournis aux chercheuses et chercheurs pendant la période de transition. Au fil de ces efforts concertés, l'Alliance a défini et pris les mesures d'atténuation des risques nécessaires pour éviter toute interruption des services de CIP (p. ex., prise en charge des sites d'hébergements nationaux

essentiels), tout en établissant une stratégie nationale pouvant également inclure l'utilisation de systèmes infonuagiques accessibles au public et offerts sur le marché. L'Alliance a également veillé à la transition des comités de direction de la FCC.

L'Alliance est reconnaissante envers l'équipe de Calcul Canada pour le travail qu'elle a accompli afin de promouvoir et d'appuyer la prestation des services de CIP d'avant-garde au Canada et tient à la remercier pour son expertise, son dévouement et sa collaboration. L'Alliance est impatiente de continuer de faire avancer le CIP avec le concours de ses partenaires régionaux et institutionnels dans le contexte d'un écosystème d'IRN équitable, durable et axé sur la recherche pour les chercheuses et chercheurs du Canada.

ÉNONCÉ DES OBJECTIFS POUR L'EXERCICE EN COURS ET LES ANNÉES À VENIR

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'Alliance se concentrera sur la transition vers ses nouvelles fonctions axées sur la prestation et la coordination des services ainsi que sur le financement de l'IRN. Elle compte atteindre ces objectifs en adoptant une approche de partenariat et de co-élaboration avec ses partenaires de l'écosystème et la communauté de l'IRN.

Activités stratégiques

Le [plan stratégique 2022-2025](#) de l'Alliance orientera les décisions et les mesures qui permettront aux chercheuses et chercheurs de continuer d'accomplir du travail exceptionnel au moyen des ressources et outils qu'il leur faut pour prospérer. Les orientations stratégiques suivantes permettront de mettre en œuvre le plan stratégique.

FOURNIR DES SERVICES DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

L'offre de services regroupés de l'Alliance permet de réunir les composantes clés de l'IRN dans les activités d'une seule organisation et en vertu d'une seule stratégie. Les chercheuses et chercheurs auront accès aux services liés au CIP, à la GDR et aux LR par l'intermédiaire d'une seule organisation, ce qui permettra d'accroître l'efficacité et l'efficacité.

Mettre en place des programmes pour favoriser l'adoption de pratiques exemplaires en matière de GDR tout au long du cycle de vie des travaux de recherche.

Le service national de découverte des données du Canada (le service de découverte du Dépôt fédéré de données de recherche [DFDR]) fera l'objet d'une refonte en vue de répondre aux besoins évolutifs des utilisatrices et utilisateurs. Ce projet vise à intégrer une fonction de recherche par cartes dans l'actuelle plateforme de découverte, de même qu'à améliorer les capacités de recherche en restructurant l'interface de découverte.

Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques afin d'éviter toute interruption des services liés au CIP.

Établir et mettre en œuvre un plan d'atténuation des risques traitant des activités et des services clés fournis dans l'ensemble des emplacements nationaux de CIP. Le plan tiendra compte des activités de sauvegarde des données administratives, des données opérationnelles et des données relatives aux utilisatrices et utilisateurs et comprendra un calendrier de maintenance des systèmes qui permettra de réduire au minimum les interruptions de service, tout en prenant en considération le partage automatisé des ressources ainsi que le transfert de la charge de travail nécessaire pour gérer toute interruption des services.

Établir une stratégie nationale concernant l'utilisation des services infonuagiques disponibles à l'interne et sur le marché. Investir dans un nombre accru de ressources traditionnelles, infonuagiques et de stockage, et établir un plan financier viable afin d'assurer la maintenance et le renouvellement continu de ces ressources.

Évaluer la façon dont la communauté de recherche utilise les services infonuagiques et établir une stratégie pour promouvoir l'utilisation et la prise en charge de ces services en mettant en place des mécanismes de financement, en offrant des possibilités de formation, en encourageant l'adoption de pratiques exemplaires et en mettant à profit l'expertise en matière de calcul de haute performance peu importe le domaine.

Repérer et mettre à l'essai les technologies afin de définir les paramètres que contiendra la plateforme nationale de la prochaine génération. Ce travail préliminaire est requis aux fins des investissements futurs dans l'infrastructure.

Augmenter le nombre de données repères et d'essais disponibles en concluant des ententes de collaboration avec d'autres autorités.

Régler les problèmes d'inefficacité concernant l'utilisation des systèmes afin d'en améliorer la disponibilité et les capacités.

N°2

OPTIMISER LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET RENFORCER LES CAPACITÉS

Établir, communiquer et mettre en œuvre le plan de transition de l'Alliance vers ses nouvelles fonctions axées sur la prestation des services, la coordination des services et le financement de l'IRN, y compris en appuyant le processus de transfert des responsabilités qu'assumaient Calcul Canada et la Fédération.

Maintenir la continuité des services afin de favoriser une expérience utilisateur positive tout au long du processus de transition des services et des activités de Calcul Canada vers l'Alliance.

Discuter et collaborer souvent avec les communautés auxquelles nous offrons des services à mesure que nous intégrerons et stabiliserons nos fonctions et activités en 2022-2023.

Établir une stratégie de mobilisation des parties prenantes afin de veiller à ce que l'ensemble des parties prenantes pertinentes qui sont touchées soient

prises en compte dans le projet de transition des activités de Calcul Canada et de la FCC.

Évaluer la structure actuelle des groupes, des équipes et des comités responsables du CIP, de la GDR et des LR et mettre progressivement l'accent sur l'IRN.

Établir des lignes directrices et des paramètres pour veiller à ce que toutes les décisions et activités respectent les principes fondamentaux de l'Alliance en matière d'EDIA.

Établir des données repères en matière d'EDIA afin d'assurer l'évaluation continue des services fournis aux différents segments de recherche. Évaluer les services, les processus et les outils que fournit actuellement l'Alliance à l'échelle nationale afin de prendre en compte d'emblée les enjeux liés à l'accessibilité des utilisatrices et utilisateurs et de cerner toute amélioration possible.

N°3

UNIR NOS EFFORTS POUR CRÉER UN PAYSAGE INTÉGRÉ EN MATIÈRE D'IRN

Créer un modèle de classification des services d'IRN qui pourra faire une distinction entre les services fournis à l'échelle nationale, régionale et locale en vue de définir les responsabilités concernant le financement et la prestation des services.

Dresser la liste des services de l'IRN offerts et indiquer les liens de dépendance entre les partenaires assurant la prestation des services à l'échelle nationale, régionale et locale. Déterminer les capacités de l'IRN que l'Alliance est disposée à centraliser et à fournir à l'interne par rapport à celles qu'elle fournira par l'intermédiaire d'organisations partenaires.

Coordonner l'exécution des capacités qui ne sont pas fournies directement en établissant des

partenariats avec les organisations publiques ou privées pertinentes. Coordonner et soutenir les activités de nos organisations partenaires afin de veiller à ce que les chercheuses et chercheurs aient accès à ce type de services.

Définir clairement la portée des services que fourniront l'Alliance et ses partenaires afin d'assurer la prestation de services personnalisés à tous les niveaux.

Conclure avec chacun des prestataires de services nationaux et régionaux des ententes de niveau de service qui permettront de préciser et de clarifier les normes ainsi que de définir les objectifs de la collaboration.

Améliorer le soutien auprès des utilisatrices et utilisateurs en

examinant la possibilité de mettre en place un processus de communication flexible et adaptable ainsi que de fournir les services autrement qu'au moyen d'un service de dépannage traditionnel.

Définir les responsabilités qui incombent aux partenaires à l'échelle nationale, régionale et locale afin de veiller à ce que les principes d'affectation des fonds soient respectés.

Collaborer avec les régions en vue de normaliser le portefeuille des services à l'échelle des systèmes et mettre sur pied un guichet unique centralisé des services de l'IRN auquel auront accès l'ensemble des chercheuses et chercheurs de tout le pays, quel que soit le prestataire de services.

Diriger la mise au point d'un processus d'extensibilité des services qui permettra à l'ensemble des chercheuses et chercheurs du Canada d'avoir plus facilement accès aux validations de principe ou aux projets pilotes visant les services locaux et régionaux.

Mettre en place des mesures qui respectent et favorisent la souveraineté des données autochtones, tout en encourageant l'utilisation de l'IRN à l'échelle nationale.

Établir un plan de mobilisation qui permettra de renforcer les relations avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que les organisations homologues afin de veiller à bien cerner et comprendre en quoi consistent les priorités des

chercheuses et chercheurs de ces peuples en ce qui concerne l'Alliance et les services de l'IRN.

En 2022-2023, tout le personnel de l'Alliance et ses partenaires de services auront la possibilité de suivre une formation sur les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) qui leur permettra de connaître les principes des Premières Nations à l'égard de la souveraineté des données et de participer à d'autres programmes de perfectionnement professionnel en vue de parfaire leurs connaissances sur la souveraineté des données autochtones.

Mettre en place des programmes pour favoriser l'adoption de pratiques exemplaires en matière de gestion des LR.

Aider à préparer un appel de financement qui facilitera le respect des principes FAIR pour les LR (principes selon lesquels les données doivent être faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) et l'adoption de pratiques connexes (p. ex., gestion des logiciels, planification des documents, obtention de licences, reproductibilité des travaux de recherche) tout au long de la mise au point et de l'utilisation des LR.

N°4

MAXIMISER LES INVESTISSEMENTS PUBLICS POUR ACCÉLÉRER L'INNOVATION

Évaluer et améliorer le processus actuel d'attribution des ressources de l'IRN afin de mieux répondre aux besoins des chercheuses et chercheurs.

Réviser le processus actuel des concours d'allocation des ressources (CAR) afin de mettre au point un plan pour résoudre les principaux problèmes opérationnels. Ce travail sera exécuté en collaboration avec l'écosystème.

Établir un processus juste et transparent de planification et de sélection des investissements visant l'infrastructure de recherche à l'échelle du Canada afin de garantir la pérennité et le maintien de ces investissements.

Établir des accords et des processus de financement officiels entre les bailleurs de fonds fédéraux et provinciaux aux fins des services fournis à l'échelle nationale, régionale et locale.

Encourager et défendre les investissements à long terme dans l'IRN de la part des gouvernements provinciaux et des bailleurs de fonds institutionnels en établissant des alliances avec ces partenaires.

En ce qui concerne le financement de l'IRN à l'échelle de l'écosystème, mettre au point un modèle de gouvernance comprenant un processus d'examen par les pairs en fonction du mérite pour assurer l'évaluation et la prise de décisions

quant aux fonds octroyés, tout en établissant des plans de pérennité du financement.

Créer des conditions de financement stables en établissant des partenariats solides qui permettent à l'Alliance de partager les responsabilités associées à la prise en charge et à la croissance de l'écosystème de l'IRN.

ACTIVITÉS FONDAMENTALES ET OPÉRATIONNELLES

Les activités en cours et autres activités présentées ci-dessous ne sont pas des initiatives stratégiques; toutefois, elles sont essentielles pour assurer l'intégration et la stabilisation en 2022-2023.

Stratégie et planification **Créer et mettre en place des processus de surveillance et de mesure du rendement**

- ▶ Établir des processus de collecte et de mise à jour des indicateurs de rendement et de leurs mesures connexes afin de les modifier et de les mettre à jour tous les trimestres en collaboration avec nos partenaires nationaux et régionaux.

Mettre au point un cadre architectural

- ▶ Mettre au point un cadre architectural qui tient compte de l'architecture actuelle ainsi que de l'état futur souhaité

en établissant, en collaboration avec les partenaires de l'Alliance à l'interne, une stratégie de conception et d'utilisation des services se rapportant au calcul de haute performance, à l'infonuagique, au stockage, aux logiciels et à l'hébergement.

- ▶ Établir des processus d'évaluation des investissements dans l'infrastructure de l'écosystème de l'IRN qui tiennent compte de la technologie, de la sécurité et de l'intégration dans l'infrastructure déjà en place.
- ▶ Mettre sur pied un comité d'examen de l'architecture qui sera intégré dans le processus de gestion des projets.

Mettre en place un bureau de gestion des projets

- ▶ Créer un tableau de bord de reddition de compte pour les projets

de l'ensemble de l'organisation afin de surveiller et d'évaluer l'état d'avancement des travaux.

- ▶ Établir un modèle de gouvernance des projets qui favorise la collaboration et la mobilisation de la communauté, tout en traçant clairement le processus de prise de décisions.

Établir une stratégie concernant la mobilisation et les relations internationales

- ▶ Établir une politique et un cadre de mobilisation internationale à l'échelle des trois sphères de l'Alliance (CIP, GDR, LR).
- ▶ Amorcer des discussions précises qui aideront l'Alliance à se positionner comme chef de file au sein de la communauté de l'IRN à l'échelle internationale.

Opérations et sécurité

- ▶ Harmoniser les activités de GDR avec les efforts globaux que déploient l'Alliance et la Fédération en matière d'IRN.
- ▶ Continuer de diriger et de soutenir le réseau de la GDR composé de spécialistes et de membres de la communauté de pratique.
- ▶ Continuer de faciliter la croissance d'un réseau de prestataires de services de préservation.
- ▶ Coordonner et soutenir les activités de la première cohorte de championnes et champions des données.
- ▶ En collaboration avec la Fédération, examiner et mettre en œuvre des solutions qui garantiront l'intégration des activités liées à la GDR et aux LR dans les processus opérationnels et les pratiques de gouvernance.

- ▶ Collaborer avec l'équipe de CANARIE en ce qui concerne les services et les projets se rapportant à la cybersécurité.
- ▶ Collaborer avec la Fédération pour faire avancer plusieurs initiatives générales :
 - établir des ententes de soutien pour les services fournis aux chercheuses et chercheurs;
 - passer en revue les pratiques et les processus de gouvernance actuels des comités et déterminer les aspects qui pourraient être plus efficaces;
 - passer en revue les principales pratiques de soutien concernant la gestion des services.

Communications et relations externes

- ▶ Faire connaître l'Alliance et son utilité en tant qu'organisation canadienne optimale pour améliorer l'accès des chercheuses et chercheurs aux outils et aux services numériques.

- ▶ Veiller à la présence active de l'Alliance sur les plateformes de médias sociaux, en particulier sur LinkedIn et Twitter.
- ▶ Lancer un nouveau site Web pour l'Alliance.
- ▶ Mettre en valeur les projets importants que mènent les chercheuses et chercheurs de l'IRN au Canada, en particulier les membres du Conseil des chercheurs.
- ▶ Regrouper les communications intéressant l'univers de la recherche et les publics cibles et touchant l'ensemble des services unifiés liés au CIP, à la GDR et aux LR.
- ▶ Appuyer les nombreux événements qu'organisera l'Alliance dans le futur en embauchant une personne à temps plein pour veiller à leur planification. Ce poste sera financé à même les frais d'adhésion versés par les membres.

- ▶ Mettre en place des initiatives de communication permettant de faciliter la collaboration et les échanges entre les spécialistes de l'IRN de l'Alliance.
- ▶ Veiller à organiser des réunions et des discussions à intervalles réguliers avec les membres de l'Alliance et de la Fédération. Créer des occasions permettant d'établir des liens et favorisant le réseautage, les apprentissages et l'échange de renseignements.

Formation et perfectionnement

- ▶ Établir un programme de formation et de perfectionnement qui regroupe des activités à facettes multiples favorisant le transfert des connaissances aux utilisatrices et utilisateurs actuels et futurs de l'IRN nationale.

Services généraux Ressources humaines

- ▶ Passer en revue les politiques et pratiques concernant les ressources humaines pour en assurer l'efficacité et veiller à ce qu'elles favorisent le renforcement des capacités et demeurent durables au sein d'une organisation en pleine croissance.
- ▶ Soutenir la croissance et la stabilité de l'organisation en mettant en place un processus proactif de planification de l'effectif et de recrutement de personnes offrant un rendement élevé.

Gestion de l'approvisionnement et du programme de subvention

- ▶ Rédiger des documents internes afin de simplifier les processus liés aux appels d'offres concurrentiels ainsi que les activités suivant toute attribution.
- ▶ Mettre en place une structure solide et

exhaustive pour les appels de demande de financement, y compris, sans s'y limiter, en établissant des lignes directrices, des processus et des modèles concernant l'exécution, le processus décisionnel, les activités suivant l'attribution ainsi que la reddition de compte.

- ▶ Diriger le processus décisionnel, les négociations contractuelles et l'évaluation des propositions présentées et retenues.

Finances

- ▶ Procéder à un examen approfondi des politiques relatives aux aspects financiers afin de veiller à ce qu'elles demeurent adaptées au contexte d'une organisation en pleine croissance.
- ▶ Établir et consigner un cadre exhaustif de contrôles exercés à l'interne.
- ▶ Établir un cadre et mener des vérifications à l'égard des bénéficiaires.

ÉNONCÉ DES POLITIQUES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

L'énoncé de la stratégie d'investissement et l'énoncé de la politique d'investissement ayant été approuvés par le conseil d'administration figurent respectivement à [l'annexe A](#) et à [l'annexe B](#).

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION

Les membres du conseil d'administration de l'Alliance, y compris les personnes qui le dirigent (p. ex., présidence, vice-présidence), ne touchent aucune rémunération; toutefois, tous les frais raisonnables déboursés pour exercer leurs fonctions ou assister à des réunions organisées par l'Alliance leur sont remboursés. Cette façon de procéder est conforme aux règlements de l'Alliance et cadre avec les pratiques habituelles du secteur.

Les conditions de rémunération dont bénéficie le président-directeur général de l'organisation sont comparées périodiquement avec celles associées à des postes similaires à l'externe et sont passées en revue par les membres du conseil. Les postes de tous les autres membres du personnel de l'organisation sont classés selon un système d'évaluation qui attribue une échelle salariale à chaque poste. Ce système ainsi que la rémunération totale versée au personnel font l'objet d'un examen périodique.

Le tableau de droite présente les échelles salariales annuelles associées à tous les postes dont la rémunération (y compris les honoraires, indemnités ou autres avantages) a dépassé 100 000 \$ au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022.

Poste	Échelle salariale annuelle
Président-directeur général	De 243 750 \$ à 405 250 \$
Vice-présidentes et vice-présidents	De 165 000 \$ à 275 000 \$
Directrices et directeurs	De 120 000 \$ à 200 000 \$
Gestionnaires	De 104 000 \$ à 156 000 \$
Spécialistes de haut niveau	Jusqu'à 114 000 \$

A person wearing a red beanie and dark clothing is sitting on a dark surface, possibly a hill or a bench, at night. They are looking at a laptop that is open on their lap. The background is a vast, dark night sky filled with numerous stars of various colors, including white, blue, and yellow. The overall scene is serene and suggests a connection between technology and nature.

QUESTIONS
RELATIVES
AUX
PROGRAMMES

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS ADMISSIBLES

L'Alliance a lancé trois programmes en vertu desquels les projets admissibles sont financés : l'initiative de cohorte et de financement en soutien à la certification CoreTrustSeal, l'initiative de financement pour la curation des données sur la COVID-19 et le projet pilote sur les championnes et champions de données.

Initiative de cohorte et de financement en soutien à la certification CoreTrustSeal

Lancée en février 2021, l'initiative de cohorte et de financement en soutien à la certification CoreTrustSeal visait à aider un groupe de dépôts canadiens à répondre aux exigences de la certification CoreTrustSeal. Les responsables des dépôts faisant partie de la cohorte ont suivi des formations et ont eu des discussions avec leurs

homologues dans le cadre d'ateliers animés portant notamment sur l'examen des auto-évaluations des dépôts effectué par les pairs ainsi que des expertes et experts. Un montant de 10 000 \$ a été remis aux responsables de chaque dépôt participant afin de les aider à accomplir le travail nécessaire pour répondre aux exigences de la certification CoreTrustSeal, à préparer les auto-évaluations demandées et à payer les frais de la demande de certification CoreTrustSeal. Douze dépôts ont été sélectionnés pour recevoir du financement et faire partie de la cohorte de soutien, tandis que cinq ont été retenus pour participer à la cohorte, mais sans financement.

Critères d'admissibilité à l'initiative de cohorte et de financement en soutien à la certification CoreTrustSeal :

- ▶ Critères d'admissibilité – Les candidates et candidats devaient :
 - représenter un dépôt canadien;
 - avoir une mission qui comprend l'intendance et la conservation des données;
 - offrir des services de curation de données;
 - décrire la communauté désignée².
- ▶ Critères d'évaluation – Un comité de sélection a utilisé les critères ci-dessous pour évaluer les demandes et attribuer les notes qui ont servi à déterminer les candidatures retenues :
 - preuve que les membres de la haute direction à l'échelon approprié appuient la certification CoreTrustSeal;
 - désignation d'un bureau, d'une

équipe ou d'une ou plusieurs personnes qui participeront aux activités de la cohorte et qui seront responsables de la rédaction de l'auto-évaluation de la demande de certification CoreTrustSeal;

- preuve que le dépôt est utilisé par la communauté désignée;
- explication claire de la raison pour laquelle la certification CoreTrustSeal est souhaitée.

- ▶ D'autres facteurs ont été pris en compte à l'étape finale de sélection afin de veiller à former une cohorte diversifiée et équilibrée :
 - répartition régionale;
 - vaste portée disciplinaire;
 - autre certification déjà obtenue pour le dépôt.

1 Généralement fournis par du personnel hautement qualifié exerçant des fonctions de curation.

2 CoreTrustSeal Standards and Certification Board. (2019). CoreTrustSeal Trustworthy Data Repositories Requirements: Extended Guidance 2020–2022 (v02.00-2020-2022). Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3632533>

INITIATIVE DE COHORTE ET DE FINANCEMENT EN SOUTIEN À LA CERTIFICATION CORETRUSTSEAL

Dépôts retenus pour la cohorte et le financement :

- ▶ Banque de données en santé durable (BDSD) de PULSAR, Université Laval
- ▶ Canadensys, Université de Montréal
- ▶ data.upei.ca, Université de l'Île-du-Prince-Édouard
- ▶ DataStream, Walter and Duncan Gordon Charitable Foundation
- ▶ Flowing Waters Information System (FWIS), Centre for Community Mapping
- ▶ Gambling Research Exchange (GREO) Data Repository
- ▶ Ocean Tracking Network Data Centre (OTNDC), Université Dalhousie
- ▶ Dataverse de l'Université de l'Alberta
- ▶ Dataverse de l'Université de Guelph, y compris les dépôts Agri-environmental Research Data Repository (AERDR) et University of Guelph Research Data Repository (UGRDR)
- ▶ Dataverse de l'Université du Manitoba
- ▶ Dataverse de l'Université du Nouveau-Brunswick
- ▶ Dataverse de l'Université de Victoria

Autres membres de la cohorte :

- ▶ Centre canadien de données en astronomie, Centre de recherche Herzberg en astronomie et en astrophysique du Conseil national de recherches Canada
- ▶ Canadian Humanities and Social Sciences Commons repository, Implementing New Knowledge Environments (INKE) Partnership/Electronic Textual Cultures Lab (ETCL) de l'Université de Victoria
- ▶ Espace Dataverse de l'Université du Québec à Montréal
- ▶ OLOS, projet DLCM, Université de Genève, Suisse
- ▶ Borealis (auparavant appelé Dataverse de Scholars Portal)

APPEL DE FINANCEMENT POUR LA CURATION DES DONNÉES SUR LA COVID-19

Lancé en avril 2021, l'appel de financement pour la curation des données sur la COVID-19 a permis de verser des fonds fédéraux totalisant 336 000 \$ afin de financer des projets de recherche admissibles pour l'intendance et la curation des données de recherche entre juillet 2021 et le 31 mars 2022. Par suite d'un processus de sélection concurrentiel, 11 équipes de projet ont été retenues pour recevoir un financement respectif pouvant aller jusqu'à 42 000 \$ aux fins d'intendance et de curation des données conformément à la portée et aux besoins propres à chaque projet.

Critères de sélection des projets de l'appel de financement pour la curation des données sur la COVID-19 :

- ▶ Critères d'admissibilité – Les candidates et candidats devaient être une organisation canadienne ou un groupe canadien menant des projets de recherche liés à la COVID-19, toutes disciplines confondues. Des demandes de la part d'équipes travaillant dans des domaines tels que les sciences, la santé, les sciences sociales, les sciences humaines et les arts étaient les bienvenues.
 - ▶ Les activités admissibles pouvaient notamment être des activités de gestion et de curation des données réalisées tout au long du cycle de vie des travaux de recherche (p. ex., planification de la gestion des données, curation, dépersonnalisation et dépôt de données dans un dépôt recommandé). De façon générale, toutes les activités prévues dans le [guide de GDR sur la COVID-19](#) publié par le réseau Portage étaient admissibles.
 - ▶ Processus de sélection – Les demandes reçues ont été examinées afin d'en déterminer l'admissibilité.
- Un comité de sélection a participé au processus et a évalué les demandes selon les critères de sélection suivants :
- Valeur des activités proposées pour que les données visées respectent les principes FAIR et les consignes du [guide de GDR sur la COVID-19](#) publié par le réseau Portage.
 - Clarté du champ d'application et faisabilité technique des activités proposées.
 - Preuve de l'importance du projet de recherche pour la discipline concernée ou la ou les communautés désignées.
 - Importance que le projet accorde à l'EDIA et mesure dans laquelle les activités proposées respectent ces principes.
 - Besoin manifeste du financement obtenu dans le cadre de cet appel pour réaliser les activités proposées ou besoin du soutien de l'Alliance en matière de GDR.
 - Qualité générale de la demande.

336 000 \$

Fonds fédéraux

11

Projets

42 000 \$

Financement maximum aux fins d'intendance et de curation des données

INITIATIVE DE FINANCEMENT POUR LA CURATION DES DONNÉES SUR LA COVID-19

- ▶ **Michelle Greiver, Ph. D.**
Université de Toronto
POPLAR, the Primary care Ontario Practice-based Learning and Research Network
- ▶ **Dana McFarland**
Université Vancouver Island
Creating a Selective Web Archive of Central and North Vancouver Island Community Information during COVID-19: Research Data Curation
- ▶ **Kharah M. Ross, Ph. D.**
Université d'Athabasca y
COVID-19 Pandemic Social Distancing Policies, Social Connection and Mental Health
- ▶ **D' Amol Verma**
Unity Health Toronto
Curating electronic clinical data from hospitals to support COVID-19 research and pandemic response
- ▶ **Annie LeBlanc, Ph. D., et Philippe Després, Ph. D.**
Université Laval
For a structured response to the psychosocial consequences of the restrictive measures imposed by the global COVID-19 health pandemic: The MAVIPAN study
- ▶ **Colin Neufeldt, Ph. D., en collaboration avec Ramses Illaraza, Ph. D., Dan Mirau et Victoria Eke**
Université Concordia d'Edmonton
The Alberta Research-Data Management Information Network (ARMIN)
- ▶ **Prachi Srivastava, Ph. D.**
Université Western
COVID-19 School Dashboard Integrated Dataset and Data Viz
- ▶ **Kate Zinszer, Ph. D.**
Université de Montréal
Children and School and Daycare staff: a COVID-19 Seroprevalence Study (EnCORE)
- ▶ **Janet Martin, Ph. D.**
Centre for Medical Evidence, Decision Integrity & Clinical Impact (MEDICI), Western University
Global and local data curation and clinical intelligence to support evidence-based surgical backlog recovery during and after the COVID-19 pandemic
- ▶ **Theone Paterson, Ph. D., et Brianna Turner**
Université de Victoria
Mental Health and Well-Being Among Canadians During the COVID-19 Pandemic
- ▶ **Trish Tucker, Ph. D.**
Université Western
Parents' Perspectives of their Child(ren)'s "Return to Play" Post-COVID-19 Pandemic

PROJET PILOTE SUR LES CHAMPIONNES ET CHAMPIONS DE DONNÉES

Lancé en janvier 2022, le projet pilote sur les championnes et champions de données de l'Alliance vise à promouvoir un changement de culture à l'égard des données au sein de l'écosystème de l'IRN au Canada en encourageant l'adoption de saines pratiques en matière de GDR. Le rôle des championnes et champions des données consiste à créer des activités à l'échelle locale, régionale et nationale en vue de faire connaître davantage les outils, les pratiques exemplaires et les ressources se rapportant à la GDR au Canada, tout en favorisant leur compréhension, leur mise au point et leur adoption.

Dans leurs demandes de financement, les équipes de projet devaient décrire et expliquer les activités qu'elles proposaient d'entreprendre dans les grandes catégories suivantes :

- ▶ Formation et mentorat
- ▶ Promotion et renforcement de la GDR
- ▶ Résolution des enjeux disciplinaires
- ▶ Vecteurs de changement de culture
- ▶ Orientation des futures initiatives

L'enveloppe budgétaire de 916 000 \$ a permis d'accorder jusqu'à 50 000 \$ à chacun des

projets retenus. Les fonds octroyés dans le cadre du projet pilote sur les championnes et champions de données doivent être utilisés exclusivement pour payer les salaires, indemnités et avantages sociaux des personnes et équipes ayant présenté la demande pendant la durée du projet (d'avril 2022 à mars 2023). Les équipes et personnes retenues participeront à des événements qu'organisera l'Alliance afin de faire part de l'état d'avancement de leurs projets et de présenter un bilan, puis établiront des pratiques exemplaires pour promouvoir la GDR.

Critères de sélection des projets pilotes sur les championnes et champions de données :

- ▶ Critères d'admissibilité

Organisations admissibles

- Universités, collèges ou établissements d'enseignement postsecondaire ou hôpitaux situés au Canada et dont les installations permettent ou pourraient permettre de mener des projets de recherche significatifs.
- Organismes à but non lucratif situés au Canada et dont les installations permette ou pourraient permettre de mener des projets de recherche significatifs.
- Établissements ou organismes à but non lucratif situés au Canada et dont les activités soutiennent l'écosystème de l'IRN.

Dépenses admissibles

• Les fonds octroyés peuvent servir à payer les salaires et indemnités des membres actuels ou futurs de l'équipe (p. ex., associées et associés en recherche, diplômées et diplômés, boursières et boursiers de recherches postdoctorales). Ils ne peuvent pas être utilisés pour payer des frais de service-conseil ni pour payer aucune autre dépense.

Projets admissibles

• Les projets proposés doivent être nouveaux ou spécialement se rapporter à des activités qui encouragent l'utilisation de bonnes pratiques de GDR. Les projets de curation ou d'amélioration des dépôts ou logiciels de GDR n'étaient pas admissibles à cet appel de financement.

► Critères d'évaluation

Les demandes admissibles ont été passées en revue par un comité externe d'évaluation du mérite composé de bénévoles experts dans le domaine de la GDR. Les membres du comité ont examiné et noté les demandes en fonction d'une rubrique d'évaluation dans laquelle était dressée la liste des critères de mérite :

- Faisabilité du projet
- Possibilité de réussite du projet
- Possibilité d'étendre le projet à l'échelle nationale
- Expertise et engagement des personnes ou équipes responsables du projet

Lors de réunions de consensus, le comité a discuté des demandes ayant obtenu les meilleures notes afin de présélectionner celles passant à l'étape finale. Les demandes retenues ont été évaluées en fonction de facteurs supplémentaires afin de garantir une représentation équilibrée des régions, des profils linguistiques, d'une variété de disciplines et des types d'organisations dans la cohorte définitive.

Sur les 73 demandes reçues, 18 équipes de projets ont été retenues (pour un total de 898 627 \$) et formeront une cohorte diversifiée de 147 membres qui joueront le rôle de championnes et champions des données.

916 000 \$

Enveloppe budgétaire

73

Demandes reçues

50 000 \$

Financement maximum par demande

18

Équipes de projets retenues

147

Championnes et champions des données

CHAMPIONNES ET CHAMPIONS DES DONNÉES DE 2022-2023

- ▶ **J Mark Ansermino, Ph. D., et Jessica Trawin**
Data CoLaboratory,
Centre for International
Child Health (CICH),
Université de la
Colombie-Britannique
- ▶ **David Barber**
Canadian Watershed
Information Network (CanWIN),
Université du Manitoba
- ▶ **Simon Beaudry**
University of Ottawa RDM
Advisory Group, University
of Ottawa Scalable and
Sustainable Data Champion
and DMP Consulting Initiative,
Université d'Ottawa
- ▶ **Alicia Cappello**
Queen's Data
Champions (qDC),
Université Queen's
- ▶ **Kelly Cobey**
Ottawa Data Champions Team,
Université d'Ottawa
- ▶ **Colin Conrad, Ph. D.,
et Darren Abramson, Ph. D.,**
Université Dalhousie
- ▶ **Michelle L. Dion**
Spark: A Centre for Social
Research Innovation,
Université McMaster
- ▶ **Nadia Gosselin**
Centre d'études avancées
en médecine du sommeil,
Université de Montréal
- ▶ **Lawrence Grierson, Ph. D.,**
Université McMaster
- ▶ **Kat Kavanagh**
Water Rangers
- ▶ **Gary Lewis**
Diabetes Action Canada
Digital Health Team,
University Health Network
- ▶ **Andrea Lawrance**
Carleton RDM Working Group,
Université Carleton
- ▶ **Aude Motulsky**
Electronic Health Record
FAIR support Team,
Université de Montréal
- ▶ **Tim Murphy and Paul Pavlidis**
Databinge: a student-driven,
peer-to-peer network
of data champions,
Université de la
Colombie-Britannique
- ▶ **Ocean Networks Canada**
Ocean Networks Canada
Data Stewardship Team
- ▶ **Mike Smit**
Canadian Integrated Ocean
Observing (CIOOS) RDM,
Université Dalhousie
- ▶ **D^r Amol Verma
et D^r Fahad Razak**
GEMINI, Unity Health Toronto
- ▶ **Mathew Vis-Dunbar**
UBC Okanagan
RDM Collaboration,
Université de la
Colombie-Britannique

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DES PROGRAMMES, DES VÉRIFICATIONS DE GESTION ET DES ÉVALUATIONS DES RISQUES

Aucune évaluation des programmes, vérification de gestion ou évaluation des risques n'a eu lieu au cours de l'exercice 2021-2022.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ

Pour renforcer l'écosystème de l'IRN au Canada, améliorer la qualité des recherches et en accroître la pertinence et l'incidence, il faut donner à tous les groupes la possibilité de contribuer à parts égales à la recherche et à l'innovation. Les principes d'EDIA sont au cœur de la culture organisationnelle de l'Alliance. À mesure que l'organisation prend forme, l'Alliance poursuit son important travail en profitant des conseils et du soutien des spécialistes et des partenaires de la communauté.

La création d'un cadre d'EDIA a permis de définir les mesures à prendre pour intégrer l'EDIA dans des initiatives internes et externes s'harmonisant au plan organisationnel et à l'entente de contribution de l'Alliance. Les principes d'EDIA ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration du plan stratégique, du nouveau modèle de prestation des services, de la nouvelle image de marque de

l'organisation, des plans de transition, du site Web actualisé, de l'évaluation des besoins des chercheuses et des chercheurs et de la première possibilité de projets à venir.

L'Alliance a mis en place le programme de leadership inclusif pour aider les membres de la haute direction de l'organisation à apprendre à repérer, à évaluer et à gérer leurs émotions et comportements à l'égard de la diversité et de l'inclusion, tout en développant leur intelligence émotionnelle. Ce programme comprend une auto-évaluation, des examens 360 ainsi que des séances d'apprentissage en ligne.

Tout le personnel de l'Alliance a suivi des séances de formation données par les entreprises INclusion INCorporated, Engaged HR et MESH/diversity. L'Alliance a mené une enquête repère sur la culture inclusive en vue d'évaluer comment se porte l'organisation sur le plan de la culture en

mesurant quatre aspects, soit la sécurité, le sentiment d'appartenance, l'inclusion et l'avancement. Elle permet également aux membres du personnel qui le souhaitent d'inclure leurs pronoms et la transcription phonétique de leur nom dans leur signature de courriel.

L'Alliance s'est inscrite au Défi 50-30 du gouvernement du Canada visant à inciter les organisations canadiennes à favoriser l'inclusion et augmenter la représentation des divers groupes dans leur milieu de travail, tout en faisant ressortir les avantages de donner à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens une place dans les discussions.

En tant qu'organisation bilingue, l'Alliance est déterminée à offrir aux chercheuses et chercheurs des services en français et en anglais et à utiliser un langage inclusif. Elle collabore avec les parties prenantes, dont les

membres de son Conseil des chercheurs, à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices sur les communications dans les deux langues officielles.

L'Alliance est fermement résolue à mobiliser les parties prenantes des Premières Nations, des Inuits et des Métis. La formation sur les principes de PCAP® des Premières Nations a été suivie par 80 % des membres de l'équipe de l'Alliance, de même que par 33 % des membres du Conseil des chercheurs et 50 % des membres du conseil d'administration. Chaque fois qu'une nouvelle personne se joint à l'Alliance, au Conseil des chercheurs ou au conseil d'administration, elle se voit offrir la possibilité de suivre la formation de PCAP® à son arrivée dans l'organisation. Une formation sur la réconciliation a également été donnée par Rose LeMay, présidente-directrice générale, Indigenous Reconciliation Group.

Un comité sur l'EDIA ainsi que quatre groupes de travail sur l'EDIA ont été mis sur pied pour faire progresser l'important travail concernant l'EDIA :

Groupe de travail sur l'enquête repère sur la culture – Ce groupe aidera l'Alliance à établir ses activités prioritaires et à cerner les points forts et ceux à améliorer des membres de l'équipe. Lancée en janvier 2022, l'enquête repère sur la culture inclusive vise à évaluer comment se porte l'organisation sur le plan de la culture en mesurant quatre aspects, soit la sécurité, le sentiment d'appartenance, l'inclusion et l'avancement. Les résultats seront transmis aux membres du personnel et orienteront les mesures à prendre pour favoriser un milieu inclusif.

Groupe de travail sur l'intégration de l'EDIA dans les événements de l'organisation – Ce groupe s'emploie à intégrer les principes d'EDIA dans les

réunions à l'intention de tout le personnel ainsi que dans les événements sociaux et organisationnels.

Groupe de travail sur la mobilisation des Premières Nations, des Inuits et des Métis – Ce groupe collabore avec les membres de la communauté en vue de promouvoir les principes directeurs de l'Alliance à l'égard de la mobilisation des Premières Nations, des Inuits et des Métis, de même que pour tisser des liens, établir des partenariats, mener des analyses, renforcer les capacités et mettre en place les capacités, politiques, pratiques et procédures essentielles nécessaires concernant la souveraineté des données autochtones et le processus de vérité et de réconciliation.

Groupe de travail sur le recrutement et le maintien en poste – Ce groupe évalue le cycle de vie de l'effectif afin de veiller à ce que les politiques, pratiques et processus de recrutement et de maintien en poste

du personnel cadrent avec les pratiques exemplaires en matière d'EDIA.

La collaboration avec la communauté fait partie intégrante de la mise en place d'un écosystème de l'IRN équitable, diversifié, inclusif et accessible. L'Alliance et CANARIE ont joint leurs efforts pour mettre en place un programme de formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion et établir un plan d'action, et les deux organisations ont pris l'engagement mutuel suivant en matière d'équité, de diversité et d'inclusion :

1. Nous bâtirons une équipe qui reflétera la diversité des communautés et du pays que nous desservons.
2. Nous ferons preuve d'empathie et de compréhension afin d'engendrer une culture articulée sur l'accessibilité, l'équité et l'inclusion.

3. Nous accueillerons et soutiendrons chacun dans son intégralité et son authenticité par notre liberté d'esprit et grâce à un milieu propice au développement personnel et à l'enrichissement du savoir.
4. Nous montrerons du courage dans nos conversations en cherchant à en apprendre plus les uns des autres et à nous défaire des idées préconçues.
5. Nous nous engageons corps et âme dans ce périple et assumerons la responsabilité de nos gestes à venir.

MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ

Infolettre

1 946 Abonnements à la fin de l'exercice 2021-2022

459 Nouveaux abonnements en 2021-2022

30,8 % Hausse du nombre d'abonnements

27 Envois massifs de courriels

34,7 % Taux d'ouverture

10,9 % Taux de clics

Twitter

688 Personnes qui suivaient notre compte à la fin de l'exercice 2021-2022

400 Personnes ayant commencé à suivre notre compte en 2021-2022

72 % Hausse du nombre de personnes suivant notre compte

188 055 Impressions

295 Gazouillis

2 % Taux de mobilisation

LinkedIn

1 883 Personnes qui suivaient notre compte à la fin de l'exercice 2021-2022

1 340 Personnes ayant commencé à suivre notre compte en 2021-2022

246,8 % Hausse du nombre de personnes suivant notre compte

54 749 Impressions

164 Mises à jour de la page

5,3 % Taux de mobilisation

Alliancecan.ca

83 059 Pages Web consultées

Les trois pages les plus consultées (excepté la page d'accueil)

- ▶ [Offre de financement inaugurale](#)
- ▶ [Carrières](#)
- ▶ [À propos de l'Alliance](#)

Le billet de blogue le plus lu au cours de l'exercice

- ▶ [Plan stratégique : Le voyage qui nous attend](#)

PLAN STRATÉGIQUE

Le premier plan stratégique de l'Alliance est un engagement à améliorer l'accès de l'ensemble des chercheuses et chercheurs du Canada aux services et outils numériques. Il oriente les efforts de l'Alliance et les fait cadrer avec sa vision, sa mission ainsi que les engagements qu'elle a pris envers la communauté de recherche.



NOTRE PARCOURS

D'un point de vue historique, l'IRN au Canada a toujours été complexe et a pour ainsi dire évolué naturellement. Afin de comprendre les lacunes dans la prestation des services de l'IRN, l'Alliance a consulté non seulement les chercheuses et les chercheurs, mais également les prestataires de services.

En s'appuyant sur les conclusions tirées des évaluations de l'état actuel du CIP, de la GDR et des LR ainsi que d'une évaluation des besoins des chercheuses et chercheurs, l'équipe de direction de l'Alliance a mené des consultations exhaustives auprès des membres de son conseil d'administration ainsi que des principales parties prenantes de la communauté de l'IRN dans le but de mettre au point le présent plan stratégique pour les trois années à venir.

Les quatre orientations stratégiques présentées dans ce plan tiennent compte des priorités des chercheuses et chercheurs du Canada en matière d'IRN qui se dégagent des rapports sur l'évaluation des besoins et sur les évaluations de l'état actuel. Tout en profitant des conseils et du soutien du Conseil des chercheurs, dont les

membres représentent la voix des chercheuses et chercheurs, l'Alliance est déterminée à mener des consultations en continue afin de répondre aux besoins évolutifs des chercheuses et chercheurs du Canada et de leur fournir les services et outils numériques qu'il leur faudra au cours des années à venir.

Les quatre orientations stratégiques sont les suivantes :

1. Fournir des services de qualité à l'ensemble des chercheuses et chercheurs
2. Optimiser la structure organisationnelle et renforcer les capacités
3. Unir nos efforts pour créer un paysage d'IRN intégré
4. Maximiser les investissements publics pour accélérer l'innovation

Ce plan stratégique permettra à l'Alliance de se laisser guider par sa raison d'être et ses valeurs, de tenir sa promesse visant à soutenir l'innovation en matière de recherche et d'aspirer à l'excellence dans l'exécution de sa mission.

- **Janet M. Davidson**

O.C., BScN, MHSA, LLD (hon.),
présidente du conseil d'administration de l'Alliance

”

NOTRE DÉMARCHE



À mesure que l'Alliance s'établira en tant que responsable de l'IRN à l'échelle nationale, elle jettera les bases d'une IRN plus solide et équitable qui saura répondre aux besoins des chercheuses et des chercheurs.

De concert avec ses partenaires nationaux, régionaux et locaux de l'IRN, l'Alliance créera un écosystème pancanadien enraciné dans la vision commune à l'égard d'une IRN durable, stratégique et axée sur les chercheuses et chercheurs.

L'Alliance souhaite mettre en place un processus de prestation intégrée des services de l'IRN à l'échelle nationale qui encouragera l'excellence en recherche, favorisera l'innovation et permettra de positionner le Canada au rang de chef de file de la recherche numérique sur la scène internationale.

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DES BESOINS DES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

L'Alliance a entrepris un vaste processus de consultation auprès des chercheuses et chercheurs en vue de bien comprendre leurs besoins actuels et futurs en matière d'IRN ainsi que la répartition disciplinaire et géographique des outils, services et ressources qui sont mis à leur disposition. Puisque nous souhaitons nous informer directement auprès des chercheuses et chercheurs du Canada au sujet de leur utilisation de l'IRN ainsi que du rôle que l'Alliance pourrait jouer à l'avenir, l'organisation a lancé en octobre 2020 une évaluation des besoins en matière d'IRN au Canada comprenant une invitation à présenter des exposés de position et les documents existants (p. ex., plans stratégiques, feuilles de route, autres exposés de position). L'invitation s'adressait à la communauté de recherche élargie, notamment aux chercheuses et chercheurs travaillant de façon indépendante, aux groupes ou centres de recherche, aux établissements universitaires ainsi qu'aux autres parties prenantes contribuant à l'IRN. Ainsi, plus de 350 auteures et auteurs provenant de 112 organisations ont présenté un total de 107 exposés de position distincts sur des questions telles que le stockage des données, l'accès aux données, la formation et le maintien en poste du personnel hautement qualifié et

du personnel de soutien professionnel et la gouvernance des données, pour ne nommer que ces sujets.

À la suite de l'invitation à présenter des exposés de position, l'Alliance a lancé entre février et mars 2021 un sondage sur l'IRN à l'échelle du pays. Cette étape de la phase de consultation visait à comprendre comment les chercheuses et chercheurs de l'ensemble des disciplines universitaires, régions géographiques et établissements utilisent l'IRN. Le sondage traitait non seulement des besoins généraux en matière d'IRN, mais également des aspects techniques du CIP, de la GDR et des LR. Plus de 1 380 chercheuses et chercheurs ont répondu au sondage et ont formulé des commentaires à propos de leur utilisation des outils et services de l'IRN ainsi que de leurs besoins et priorités concernant l'IRN.

L'évaluation des besoins en matière d'IRN au Canada s'est terminée par une série de quatre séances de discussion ouverte virtuelles tenues en français et en anglais. Ces séances traitaient des quatre thèmes clés définis au cours des étapes précédentes de la consultation : sensibilisation et accessibilité; gouvernance et politique;

opérations; soutien. Au total, 477 chercheuses et chercheurs, bibliothécaires, administratrices et administrateurs de recherches et représentantes et représentants d'organismes de financement et du gouvernement ont assisté aux événements, avec une participation moyenne d'environ 250 personnes par séance. Ce fut pour les participantes et participants l'occasion de discuter de leurs besoins avec le personnel de l'Alliance et de formuler directement des recommandations concernant la stratégie nationale sur laquelle devrait miser l'Alliance dans le futur.

Puisqu'en 2021 l'Alliance souhaitait jeter les fondements du parcours qui l'attendait, elle a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires de l'IRN afin de veiller à tenir pleinement compte de leurs intérêts dans le futur. Le résumé de l'évaluation des besoins, qui est le fruit des efforts de nombreux membres de la communauté de l'IRN, est maintenant publié. Il illustre clairement à quel point il est important que l'Alliance continue de mettre l'accent sur les chercheuses et chercheurs au fil de sa collaboration avec ses partenaires en vue de façonner l'avenir de l'IRN au Canada.

SERVICES DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Le Dépôt fédéré de données de recherche (DFDR)

Le DFDR est une option de dépôt robuste et sécurisée dans laquelle d'importants ensembles de données de recherche peuvent être incorporés, conservés et traités afin d'être préservés, explorés, cités et échangés.

Le service de découverte du DFDR regroupe les données de recherche canadiennes provenant du service de dépôt et de plus de 100 autres dépôts; il vise à faciliter le repérage et la réutilisation de ces données pour mener des projets de recherche de pointe, peu importe la discipline.

585

Utilisatrices et utilisateurs inscrits

320

Éléments publiés

109To

Volume de données publiées

3 240 083

Fichiers déposés

6 055 564

Fichiers téléchargés

28 660

Ensembles de données consultés

8

Collections spéciales

100+

Dépôts de données repérables

73 319

Documents repérables

8 551

Recherches textuelles

SERVICES DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Borealis

Borealis (anciennement appelé Dataverse de Scholars Portal) est une plateforme nationale de dépôt des données de recherche numériques canadiennes qui est hébergée dans les bibliothèques de l'Université de Toronto et en partie financée par l'Alliance.

Faits saillants de Borealis en 2021-2022 :

- ▶ Plus de 60 établissements contribuent à Borealis afin de soutenir les chercheuses et chercheurs.
- ▶ Plus de 8 000 ensembles de données ont été déposés et publiés à ce jour par des chercheuses et chercheurs ainsi que par des projets de recherche, organisations, établissements, groupes et départements.
- ▶ De nouveaux partenariats ont été établis avec des associations et groupes de recherche de plusieurs établissements, dont la [Revue canadienne d'économique](#).
- ▶ À l'automne 2021, Borealis s'est joint au réseau de stockage infonuagique décentralisé des bibliothèques, le [Ontario Library Research Cloud](#), afin d'assurer la sauvegarde et la préservation de tous les fichiers contenus dans le dépôt.

- ▶ Au début de 2022, Borealis [est passé à la version 5.8](#), qui offre plusieurs nouvelles fonctionnalités : embargos de fichiers, évaluation anonyme, soutien accru pour la curation, et plus encore.
- ▶ Au cours de la dernière année, 10 établissements ont participé à la cohorte de certification CoreTrustSeal de Borealis, un sous-groupe du programme de la cohorte de certification CoreTrustSeal de l'Alliance visant à renforcer les capacités des dépôts de données fiables au Canada.

Les cinq ensembles de données les plus téléchargés en mars 2022 :

(source: [Borealis Metrics Report](#))

- 1) Toronto emotional speech set (TESS)
- 2) CapnoBase IEEE TBME Respiratory Rate Benchmark
- 3) CapnoBase InVivo Dataset
- 4) Brain aging and speech perception in noise: effects of background noise and talker variability
- 5) Noram Retinal OCT images

60+

Établissements participants

8 000

Ensembles de données

SERVICES DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Assistant PGD

L'Assistant PGD est un outil de gestion des données en ligne bilingue et de portée nationale qu'a mis sur pied l'Alliance en collaboration avec l'Université de l'Alberta afin d'aider les chercheuses et chercheurs à préparer leurs plans de gestion des données (PGD).

8 779

PGD créés

14 055

Comptes individuels

77

Comptes institutionnels

ÉVALUATIONS DE L'ÉTAT ACTUEL

L'Alliance a accepté le mandat ambitieux d'offrir une IRN regroupée et unifiée aux chercheuses et chercheurs du Canada. Ainsi, afin d'orienter son plan d'action à l'égard du travail qui l'attendait, l'Alliance a évalué l'état actuel des activités liées au CIP, à la GDR et aux LR. Tandis que les rapports concernant la GDR et le CIP sont tous deux des mises à jour des évaluations qu'a menées le Conseil du leadership sur l'infrastructure de recherche numérique en 2017, le rapport sur les LR en est pour sa part à sa toute première publication. Nous n'aurions pas pu accomplir ce travail sans le soutien et les conseils des personnes faisant partie des groupes de travail à l'échelle de l'écosystème de l'IRN.

ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE AU CANADA

Le document *État actuel de la gestion des données de recherche au Canada* décrit les enjeux et les possibilités que présente la GDR, tout en soulignant les avancées indispensables à leur égard, y compris en coordination avec celles se rapportant au CIP et aux LR. Le rapport mentionne que l'analyse de la GDR sans tenir compte des deux autres sphères de l'IRN est utile pour cerner ses fonctions, ses besoins ainsi que son incidence sur la recherche numérique; cependant, chacun de ces éléments ne réalise son plein potentiel que lorsqu'il est intégré en vue de mettre en place des processus efficaces et efficients pour les chercheuses et chercheurs.

L'ampleur des données numériques qui sont produites et la vitesse à laquelle elles sont générées,

combinées avec la diversité des besoins et intérêts, compliquent grandement la pérennité des services de GDR à l'échelle nationale. Par exemple, la gestion des données exige le recours à une gamme d'infrastructures et de compétences pour assurer le soutien de ses activités de consignation, de stockage, d'accès et de préservation au fil d'un projet de recherche. Du point de vue de la GDR, l'infrastructure de calcul et de stockage comporte trois phases distinctes de prise en charge des données tout au long de leur cycle de vie (phase active, phase de dépôt et phase d'archivage). Ces phases diffèrent de par leur but, leurs méthodes ainsi que le type de stockage et le niveau de curation requis. Bien qu'une meilleure intégration des infrastructures et

des services de l'IRN offre de nombreuses possibilités, elle exigera l'adoption de normes, de représentations schématiques et de certifications communes aux fins d'une interopérabilité sûre et fiable.

Le rapport traite de la nécessité d'harmoniser et d'intégrer davantage les organisations et les services auprès à la fois des entités canadiennes et des homologues à l'échelle mondiale. L'une des étapes importantes pour favoriser l'innovation collaborative, améliorer le soutien visant la GDR et réduire les chevauchements et les efforts en double consistera à déterminer la façon dont ces partenaires de la GDR peuvent se côtoyer dans l'écosystème de l'IRN au Canada.

ÉTAT ACTUEL DU CALCUL INFORMATIQUE DE POINTE AU CANADA

Le document *État actuel du calcul informatique de pointe au Canada* résume le paysage actuel du CIP au Canada et fournit des indicateurs ainsi que des données sur l'historique de la prestation des services. Il traite également du point de vue du groupe de travail sur le CIP au sujet des principaux points forts, des enjeux et des perspectives d'avenir du CIP en 2021.

Les forces de l'écosystème du CIP au Canada sont nombreuses et comprennent notamment une solide prestation des services liés au CIP, d'après le taux de satisfaction élevé qu'ont indiqué les utilisateurs lors du renouvellement de leur compte. Le rapport souligne également les récents investissements faits dans l'infrastructure du CIP ainsi que les initiatives continues de modernisation et de centralisation des services au sein de la communauté de Calcul

Canada menées par les spécialistes du personnel hautement qualifié et des équipes nationales pancanadiennes. À l'avenir, l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada à l'égard du financement pluriannuel de l'écosystème de l'IRN est perçu comme un facteur qui jouera un rôle clé pour améliorer la pérennité et la continuité des services et des activités se rapportant au CIP.

Le rapport souligne les enjeux et les possibilités à l'égard de l'approvisionnement et de la sensibilisation. Il indique que l'approvisionnement visant le CIP est insuffisant considérant que 40 % des demandes de ressources CPU et 20 % des demandes de GPU ont été satisfaites dans le cadre des CAR, ce qui laisse supposer qu'il faudra améliorer la coordination au moyen d'une stratégie nationale et d'un processus de planification opérationnelle. La sensibilisation des

chercheuses et chercheurs ainsi que l'adoption du CIP sont d'autres points à améliorer : environ 17 % des professeures et professeurs titulaires et agrégés possèdent un compte de la FCC, tandis que le corps professoral en sciences humaines, sciences sociales, administration et psychologie ne compte que pour 10 % des utilisatrices et utilisateurs des systèmes de la FCC, bien qu'il représente environ 46 % du corps professoral universitaire à temps plein au Canada. Pour suivre le rythme des nouveaux changements technologiques, des chaînes d'outils et processus propres à chacune des disciplines de l'IRN ainsi que sur le plan de la diversité culturelle, nous devons consacrer plus d'efforts et de ressources que nous l'avons fait pour atteindre l'état actuel. Nous devons également mieux comprendre et intégrer les principes d'EDIA, notamment en ce qui concerne les notions de représentation et de sensibilisation.

ÉTAT ACTUEL DES LOGICIELS DE RECHERCHE AU CANADA

En tant que première évaluation de l'état actuel des LR au Canada, le document *État actuel des logiciels de recherche au Canada* présente les LR comme un nouveau domaine d'activité faisant l'objet d'une importante professionnalisation à l'échelle nationale et internationale, tout en décrivant les points forts, les enjeux et les possibilités de cette sphère de l'écosystème. Ce rapport avait pour objectif de faire comprendre le paysage des LR, d'établir un cadre général de discussion évolutive et de faciliter la mise en œuvre d'une stratégie permettant de renforcer les LR en coordination avec les autres composantes de l'IRN en vue de soutenir l'excellence en recherche au Canada.

L'une des contributions importantes de ce rapport a été de définir les LR au sens large, les qualifiant de

croisement émergent et complexe entre les outils, les disciplines, les services, les plateformes, le matériel et les ressources ainsi que les personnes qui les utilisent et y contribuent. Dans ce document, le groupe de travail a précisé la façon dont le soutien et les services liés aux LR cadrent non seulement avec les activités de recherche courantes, mais également avec la GDR et le CIP.

Ce rapport établit les principales parties prenantes ainsi que les rôles connexes dans le paysage des LR au Canada à différents niveaux. Il traite également des multiples forces que présente l'écosystème des LR au Canada, notamment de son soutien à l'égard des programmes de recherche en répondant aux besoins en matière de développement de logiciels et en offrant un solide programme

d'informatique à l'échelle nationale, tout en favorisant la mise en place d'un vaste bassin de talents en développement de logiciels par l'intermédiaire de collaborations entre les secteurs industriels et les établissements et en créant de nouveaux programmes de financement et de partenariats nationaux et internationaux.

Les principaux enjeux et possibilités que comporte le paysage actuel des LR comprennent la diversité et la complexité de l'écosystème sans une communauté de pratique bien établie, l'absence d'appui à l'égard de l'éducation, du personnel hautement qualifié et des principes d'équité, de diversité et d'inclusion, le manque de financement ciblé et durable ainsi qu'une politique, une stratégie et un cadre culturel à l'état embryonnaire.

MEMBRES

L'Alliance est une organisation reposant sur l'adhésion de membres provenant d'établissements postsecondaires, d'hôpitaux de recherche, de collèges et d'organisations connexes de l'ensemble du Canada. Les membres jouent un rôle essentiel pour soutenir et orienter le travail et la gouvernance de l'Alliance.

49

Membres principaux

97

Membres associés

MEMBRES PRINCIPAUX

Baycrest
Centre de toxicomanie et de santé mentale
CHU Sainte-Justine
Collège Bow Valley
Collège militaire royal du Canada
École de technologie supérieure
HEC Montréal
Hospital for Sick Children
Institut de technologie de la Colombie-Britannique
Réseau universitaire de santé
Sunnybrook Research Institute
Unity Health Toronto
Université Brock
Université Carleton
Université Concordia
Université Dalhousie
Université d'Athabasca

Université de Calgary
Université de Guelph
Université de la Colombie-Britannique
Université de l'Alberta
Université de la Saskatchewan
Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Université de Montréal
Université de Regina
Université de Sherbrooke
Université de Toronto
Université de Victoria
Université de Waterloo
Université de Windsor
Université d'Ottawa
Université du Manitoba
Université du Nouveau-Brunswick
Université du Québec à Chicoutimi

Université Lakehead
Université Laval
Université McGill
Université McMaster
Université Memorial de Terre-Neuve
Université métropolitaine de Toronto
Université polytechnique Kwantlen
Université Queen's
Université Saint Mary's
Université Simon-Fraser
Université St. Francis Xavier
Université TÉLUQ
Université Western
Université Wilfrid-Laurier
Université York

MEMBRES ASSOCIÉS

ACENET

Alberta Machine Intelligence Institute
Association des bibliothèques de recherche du Canada
Atlantic Canada Organization of Research Networks –
Nova Scotia

BCNET

Calcul Canada
Calcul Ontario
Calcul Québec

CANARIE

Centre canadien de données en astronomie
Centre de documentation collégiale
Centre de soins de santé St-Joseph de Hamilton
Centre McGill pour la neuroscience intégrative
Collège Aurora
Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie
Collège Canadore
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse

Collège Conestoga

Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse
Collège Durham
Collège Fanshawe
Collège Fleming
Collège George Brown
Collège Georgian
Collège Humber
Collège Lambton
Collège Mohawk d'arts appliqués et de technologie
Collège Niagara
Collège Red Deer
Collège régional Grande Prairie
Collège Selkirk
Collège Seneca
Council of Prairie & Pacific University Libraries
CUCCIO
Cybera

École Polytechnique (Polytechnique Montréal)

École nationale d'administration publique
Fédération des sciences humaines
Fraser Health Authority
High Performance & Quantum Computing Labs
ICES
Institut canadien d'information sur la santé
Institut collégial Sheridan de technologie et
d'apprentissage avancé
Institut de physique des particules
Institut de recherche en santé mentale
de l'Université d'Ottawa
Institut de recherche en santé Lawson
Institut de recherche Lunenfeld-Tanenbaum,
Sinai Health
Institut de recherches d'Horizon Santé-Nord
Institut d'éthique en intelligence artificielle de Montréal
Institut de technologie du Nord de l'Alberta

MEMBRES ASSOCIÉS

Institut de technologie du Sud de l'Alberta
Institut national de la recherche scientifique
Institut ontarien du cerveau
Institut universitaire de technologie de l'Ontario
Institut Vecteur
Mila
MRnet
Ocean Networks Canada
ORION
Polytechnique de la Saskatchewan
Réseau canadien de documentation pour la recherche
Réseau canadien des Centres de données de recherche
Réseau de recherche sur les données de santé du Canada
Réseau informatique éducatif du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard
Réseau interordinateurs scientifique québécois
SNOLAB
Société canadienne d'astronomie
SRNet
TRIUMF
Université Acadia
Université Cape Breton
Université Concordia d'Edmonton
Université d'art et de design Emily-Carr
Université de Brandon

Université de Moncton
Université de Northern British Columbia
Université de Winnipeg
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Outaouais
Université du Yukon
Université Fraser Valley
Université MacEwan
Université Mount Royal
Université Mount Saint Vincent
Université Royal Roads
Université Thompson Rivers
Université Trent
Université Trinity Western
Université Vancouver Island
Vancouver Island Health Authority
Waypoint
WestGrid
World Data System



Alliance de recherche numérique du Canada

C.P. 48008, bureau de poste de Davisville
Toronto (Ontario) | M4S 3C6 | Canada

info@alliancecan.ca

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

ANNEXES

ANNEXE A

ÉNONCÉ DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

But

Le présent document a pour but d'établir la stratégie la mieux adaptée aux besoins et aux objectifs du portefeuille de placement de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance). Il vise particulièrement à respecter les exigences prévues au point 5.6.6b) de l'entente ou des ententes de contribution conclues par l'Alliance avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Stratégie

La stratégie d'investissement de l'Alliance est spécialement adaptée aux contraintes relatives à la durée et à la qualité qui sont prévues dans l'énoncé de la politique d'investissement. Or, bien qu'elles soient jugées pertinentes et nécessaires à l'atteinte des objectifs généraux de l'Alliance, ces contraintes excluent la possibilité de valoriser le portefeuille, puisque leur « rigidité » laisse trop peu de latitude pour qu'une méthode

efficace de gestion dynamique des placements puisse être adoptée.

Ainsi, plutôt que d'adopter une approche de gestion dynamique de ses placements, l'Alliance poursuit une stratégie d'« acquisition à long terme » axée sur le cadre suivant :

- ▶ l'échéance des placements correspondra, dans la mesure du possible, aux besoins de trésorerie qu'a prévus l'Alliance;
- ▶ les limites quantitatives applicables aux avoirs investis permettront à l'Alliance de disposer des liquidités structurelles nécessaires pour subvenir à ses besoins. Par conséquent, il conviendra de détenir moins de titres sous forme de placements liquides et de valoriser le portefeuille en sortant de la « courbe des liquidités » lorsque c'est possible;

- ▶ en tout temps, l'Alliance ne détiendra que des placements jugés admissibles aux termes de l'énoncé de la politique d'investissement. Aux fins de clarté, l'admissibilité des placements sera déterminée au moment de leur acquisition. L'Alliance ne sera pas tenue de se départir des titres qui deviennent non admissibles après leur acquisition, mais en disposera en priorité (sous réserve de la conjoncture du marché) si elle doit se défaire de certains actifs (voir la politique sur les liquidités au point 7 de l'énoncé de la politique d'investissement).

Pouvoirs

Le comité d'investissement doit :

- ▶ établir l'énoncé de la politique d'investissement aux fins d'approbation par le conseil d'administration;

- ▶ recommander au conseil d'administration aux fins d'approbation la nomination d'une ou de plusieurs personnes indépendantes de l'externe qui agiront à titre de conseillères ou conseillers en placements. Il peut également recommander au conseil d'administration la nomination d'au moins une ou un spécialiste en gestion de portefeuille qui veillera à investir les fonds conformément aux exigences approuvées prévues dans l'énoncé de la politique d'investissement et l'énoncé de la stratégie d'investissement;
- ▶ vérifier la conformité au point 5.6.8 de l'entente de contribution concernant tout conflit d'intérêts touchant les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement;
- ▶ veiller à ce que les fonds soient investis uniquement dans des

placements ou titres admissibles aux termes de l'énoncé de la politique d'investissement;

- ▶ s'assurer d'informer régulièrement le conseil d'administration de tout risque financier important auquel s'expose l'Alliance, notamment des conséquences de toute perte importante pouvant découler de l'investissement d'une partie ou de la totalité des fonds;
- ▶ présenter au conseil d'administration un rapport sur le statut, les activités et le rendement annuel du portefeuille de placement;
- ▶ s'assurer que des mesures de protection suffisantes ont été prises pour tous les instruments de placement.

Composition du comité

Le comité se compose d'au moins cinq personnes, lesquelles sont toutes membres du conseil d'administration,

ne font pas partie de l'équipe de direction de l'Alliance et possèdent des compétences financières. Au moins une ou un membre du comité devrait avoir des connaissances en comptabilité ou de l'expérience connexe en gestion financière. La présidente ou le président du conseil d'administration est membre d'office sans droit de vote du comité.

Le conseil d'administration désignera une ou un membre du comité pour assurer les fonctions de présidence du comité.

Le mandat des membres du comité est d'une durée d'un an et peut être renouvelé.

Réunions et calendrier et fréquence des réunions

Les membres du comité se réunissent au moins quatre fois par année. Le comité peut décider de tenir toute autre réunion qu'il juge nécessaire pour s'acquitter efficacement de ses fonctions. Les réunions peuvent se tenir

au moment et à l'endroit déterminés par ses membres, pourvu qu'un préavis soit envoyé à chaque membre du comité. Les réunions peuvent se dérouler par téléconférence ou vidéoconférence, pourvu que les membres disposent d'un moyen de voter. Les membres qui sont incapables de participer en personne aux réunions qui ont lieu en présentiel peuvent y assister par téléconférence ou par téléphone.

La majorité des membres du comité constitue le quorum nécessaire aux délibérations lors des réunions, et les mesures prises par la majorité des membres du comité assistant à une réunion où le quorum est atteint sont réputées être prises par le comité. La présidente ou le président ou, en son absence, une administratrice ou un administrateur, préside toutes les réunions du comité.

En tant que membre d'office du comité, la présidente ou le président du conseil

d'administration a le droit de voter aux réunions du comité auxquelles elle ou il assiste. La présence de la présidente ou du président du conseil d'administration n'est pas prise en compte pour déterminer si le quorum est atteint lors d'une réunion.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix de la présidente ou du président du comité l'emporte.

Chacune des réunions peuvent se dérouler à huis clos et n'admettre que les membres du comité.

Le procès-verbal des réunions sera mis à la disposition du conseil d'administration.

Examen

Le présent document sera passé en revue et mis à jour (au besoin) au moins une fois par année.

ANNEXE B

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

But

Le présent document a pour but d'établir la politique d'investissement la mieux adaptée aux besoins et aux objectifs du portefeuille de placement de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance). Il vise particulièrement à respecter les exigences prévues au point 5.6.6 (Énoncé de la politique d'investissement) de l'entente de contribution conclue par l'Alliance avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Tous les aspects de la présente politique sont régis par le principe de la gestion prudente (voir le point 5.6.3 de l'entente de contribution), et les décisions relatives aux placements seront prises principalement dans l'optique de préserver les capitaux de façon à disposer des fonds nécessaires pour couvrir les dépenses à venir.

Politique d'investissement

(1) Attentes et objectifs de rendement à long terme

Le portefeuille a un double objectif à long terme : a) procurer à l'Alliance les fonds nécessaires pour couvrir ses dépenses, au besoin; b) optimiser les revenus de placement de l'organisation, sous réserve de la stratégie et de la politique d'investissement qu'elle a adoptées.

(2) Notation des titres

La note réputée (la note) des titres admissibles sera fixée au moment de l'acquisition de ceux-ci par l'Alliance.

Toute référence à l'« émetteur » devra préciser qui fournira la garantie inconditionnelle, s'il y a lieu.

Pour les besoins de la politique d'investissement, la catégorie de notation des titres s'appuiera sur l'évaluation d'au moins deux des quatre agences de notation suivantes : Dominion Bond Rating

Service (DBRS), Standard and Poor's (S&P) Rating Services, Moody's Investors Service et Fitch Rating Ltd.

Papiers commerciaux et autres placements à court terme :

Pour qu'un titre soit noté « AAA », au moins deux des notes suivantes doivent lui être attribuées, le cas échéant :

- (i) R-1 (élevée) de DBRS
- (ii) A-1+ de S&P et obligations de l'émetteur notées « AAA » par S&P
- (iii) P-1 de Moody's et obligations de l'émetteur notées « Aaa » par Moody's
- (iv) F-1+ de Fitch et obligations de l'émetteur notées « AAA » par Fitch

Pour qu'un titre soit noté « AA », au moins deux des notes suivantes, le cas échéant, doivent lui être attribuées :

- (i) R-1 (moyenne) de DBRS
- (ii) A-1+ de S&P

- (iii) F-1+ de Fitch
- (iv) P-1 de Moody's et obligations de l'émetteur notées « Aa » par Moody's

Obligations et autres placements à long terme :

Pour qu'un titre soit noté « AAA », au moins deux des notes suivantes doivent lui être attribuées :

- (i) AAA de DBRS
- (ii) AAA de S&P
- (iii) AAA de Moody's
- (iv) AAA de Fitch

Pour qu'un titre soit noté « AA », au moins deux des notes suivantes doivent lui être attribuées :

- (i) AA de DBRS
- (ii) AA de S&P
- (iii) AA de Moody's
- (iv) AA de Fitch

(3) Politique de diversification du portefeuille de placement, y compris le plafond des investissements

Pendant toute la durée de vie de son portefeuille, l'Alliance devra limiter le montant de ses placements dans les titres d'un même émetteur (ou de deux entités affiliées ou plus) à la valeur marchande cumulative maximale des titres établie en fonction de la note qui leur est attribuée, comme il est indiqué ci-dessous :

Note attribuée au titre	AA	AAA
Titres du gouvernement	aucune limite	aucune limite
Autorité de financement provinciale ou municipale	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille
Titres municipaux	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille
Autres titres admissibles	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille

Pendant toute la durée de vie de son portefeuille, l'Alliance devra limiter le montant de ses placements dans les titres d'une même catégorie à la valeur marchande cumulative maximale des titres de la catégorie, comme il est indiqué ci-dessous :

Note attribuée au titre	AA	AAA
Titres du gouvernement *	30 % du portefeuille	aucune limite
Autorité de financement provinciale ou municipale	70 % du portefeuille **	même 70 %
Titres municipaux	70 % du portefeuille **	même 70 %
Autres titres admissibles	70 % du portefeuille **	80 % du portefeuille

* les titres du gouvernement composent au moins 10 % du portefeuille.

Plus précisément, les « titres du gouvernement » s'entendent des titres émis ou garanti par le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial, ou des titres comportant l'engagement de courtoisie internationale réciproque de l'un de ces gouvernements.

** La limite de 70 % s'applique à la somme des titres notés « AA ».

(4) Stratégie de répartition des actifs

Le portefeuille ne contiendra que des titres admissibles en tout temps (voir le point 5 ci-dessous).

(5) Activités boursières et instruments de placement permis

L'Alliance investira ses fonds dans des titres admissibles, qui sont définis comme suit : certificats de dépôt bancaires; acceptations bancaires; bons du Trésor; papiers commerciaux et autres titres, obligations et billets à court terme émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les gouvernements municipaux et les sociétés; montants en espèces déposés dans une banque figurant à l'annexe I de la *Loi sur les banques*; certificats de placement garantis; autres titres à revenu fixe comportant l'engagement de courtoisie internationale réciproque du gouvernement du Canada. Plus précisément, l'Alliance ne fera aucun investissement dans des instruments dérivés, des échanges, des options ou des contrats à terme normalisés.

Tous les titres acquis auront une note minimale de « AA ».

Tous les titres seront libellés en dollars canadiens.

Les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement auront le pouvoir de recommander et d'exécuter toutes les opérations boursières au nom de l'Alliance. Ces personnes signaleront ces opérations à l'Alliance et lui fourniront tous les détails concernant la confirmation de ces opérations.

Au cours de la semaine où les opérations ont été autorisées ou le plus tôt possible après ce délai, les membres du comité de vérification et d'investissement du Conseil recevront par courriel ou par télécopieur les détails concernant ces opérations.

(6) Activités boursières et instruments de placement prohibés

Tous les instruments de placement

non autorisés en vertu de la présente politique sont considérés comme des placements prohibés.

(7) Politique sur les liquidités et l'échéance des titres

(a) Les modalités et la date d'échéance des placements doivent correspondre au profil des décaissements qu'a prévus l'Alliance. Si le moment date des décaissements n'est pas connu, les fonds devront être investis dans des titres dont l'échéance sera d'au plus un an.

(b) Dans le cas où l'Alliance ferait un ou plusieurs décaissements imprévus qui entraîneraient une réduction de la valeur marchande globale du portefeuille, elle prendra immédiatement les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences énoncées dans la politique de diversification du portefeuille (voir le point 3 ci-dessus) dans les 60 jours suivant la première date où elle a omis

de respecter ces exigences. Sous aucun prétexte l'Alliance ne devra rester plus de 90 jours consécutifs dans l'incapacité de se conformer aux exigences de diversification énoncées au point 3.

(8) Politiques de gestion des risques

Avec son portefeuille de placement, l'Alliance vise à accumuler un revenu d'investissement afin de disposer des fonds nécessaires pour atteindre ses objectifs. Ainsi, les principaux risques concernent les liquidités et à la préservation du capital. Les questions relatives aux risques et aux mesures prises pour les gérer sont traitées en détail dans l'énoncé de la politique d'investissement et l'énoncé de la stratégie d'investissement de l'Alliance. En plus des restrictions que prévoient ces documents, certains mécanismes sont en place pour optimiser la gestion de ces risques :

- Tous les mois, l'équipe de direction de l'Alliance envoie aux conseillères, conseillers et gestionnaires en

placement un rapport sur ses besoins de trésorerie prévus à court terme. Ces besoins sont comparés avec la liste des placements arrivant à échéance, puis toute mesure corrective nécessaire est prise.

- Tous les ans, l'Alliance envoie aux conseillères, conseillers et gestionnaires en placement ses prévisions à long terme concernant ses besoins de trésorerie. Ces prévisions sont comparées avec la liste des placements à long terme, puis toute mesure corrective nécessaire est prise. Il convient de noter que dans ce cas, les mesures correctives peuvent s'échelonner sur une période prolongée.

- Tous les trimestres, les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement passent en revue la cote de solvabilité de l'ensemble des avoirs. Ce travail vise à cerner en amont tout problème qui pourrait nuire au capital.

- Tous les trimestres (ou plus souvent, au besoin), les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement présentent au comité de vérification et d'investissement un compte rendu sur les questions touchant le portefeuille. Ces questions peuvent notamment concerner les exigences de diversification, les situations qui pourraient nuire au capital et les mesures correctives recommandées.

(9) Politique sur le prêt d'espèces ou de titres et sur l'emprunt

Le prêt d'espèces ou de titres est interdit.

Il est interdit d'emprunter des sommes d'argent, d'émettre des créances ou des titres, de garantir les créances ou d'autres obligations d'une personne, d'une débitrice ou d'un débiteur hypothécaire ou d'une autre entité, de garantir la totalité ou une partie des fonds reçus conformément à l'entente de

contribution à titre de garantie de paiement envers la ou le titulaire d'une autre créance, ou de prendre toute autre mesure qui nuirait aux fonds reçus conformément à l'entente de contribution.

(10) Processus d'évaluation du rendement et de surveillance

Le rendement sera évalué d'abord en fonction de l'objectif principal, à savoir protéger les investissements, puis d'après la capacité du portefeuille de placement à fournir les fonds nécessaires pour payer toutes les dépenses prévues. Viendra ensuite le rendement des placements. Cet aspect sera évalué de façon continue par l'intermédiaire de comptes rendus sur le rendement des nouveaux investissements et des réinvestissements par rapport à la courbe de rendement des obligations du gouvernement du Canada (le rendement qu'obtiendraient

des obligations de référence émises par le gouvernement canadien pendant une même période). Peu d'importance sera accordée aux comparaisons annuelles du rendement avec celui d'autres gestionnaires d'obligations, sauf si leurs activités sont assujetties à des contraintes similaires à celles de l'Alliance.

(11) Examen

Le présent énoncé de la politique d'investissement sera passé en revue au moins une fois par année.

ANNEXE C ÉTATS FINANCIERS

États financiers de

**L'ALLIANCE DE RECHERCHE
NUMÉRIQUE DU CANADA**

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Et le rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Alliance de recherche numérique du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.L. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 29 juin 2022

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

État de la situation financière

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	7 441 777 \$	2 938 533 \$
Montants à recevoir	108 567	–
TVH à recevoir	90 118	207 973
Charges payées d'avance	119 379	50 470
	7 759 841 \$	3 196 976 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	1 417 198 \$	557 555 \$
Financement reporté (note 2)	5 121 311	2 132 664
	6 538 509	2 690 219
Actif net	1 221 332	506 757
	7 759 841 \$	3 196 976 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,





ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Financement d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada/ISDE	11 247 353 \$	6 345 045 \$
Cotisations des membres	635 000	476 500
Revenu d'intérêts	40 518	20 097
Autres produits	39 056	–
	<hr/> 11 961 927	<hr/> 6 841 642
Charges		
Programme		
Charges de programme	2 201 700	–
Fonctionnement et administration générale		
Salaires et traitements	5 815 740	1 455 674
Avantages sociaux	853 573	104 544
Transports et communications	85 371	51 284
Services	2 247 694	4 733 543
Fournitures	42 358	–
Autres charges	916	–
	<hr/> 9 045 652	<hr/> 6 345 045
Total des charges	<hr/> 11 247 352	<hr/> 6 345 045
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 714 575	<hr/> 496 597
Actif net, au début de l'exercice	<hr/> 506 757	<hr/> 10 160
Actif net, à la fin de l'exercice	<hr/> 1 221 332 \$	<hr/> 506 757 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Provenance (utilisation) de fonds liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	714 575 \$	496 597 \$
Variation net du fonds de roulement hors trésorerie		
Montants à recevoir	(108 567)	–
TVH à recevoir	117 855	(111 478)
Charges payées d'avance	(68 909)	(25 446)
Créditeurs et charges à payer	859 643	246 176
Financement reporté	2 988 647	1 491 455
Augmentation de l'encaisse	4 503 244	2 097 304
Encaisse, au début de l'exercice	2 938 533	841 229
Encaisse, à la fin de l'exercice	7 441 777 \$	2 938 533 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

L'Alliance de recherche numérique du Canada (l'« Organisation ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi fédérale le 28 août 2019 à titre d'organisme membre aux termes d'une entente entre Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et l'Organisation. L'Organisation a légalement changé son nom le 1^{er} octobre 2021 et s'appelait auparavant 11593765 Canada Association.

L'Organisation a pour mandat de jouer un rôle essentiel en aidant à faire progresser l'établissement d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique axé sur le chercheur, responsable, adaptable, stratégique et durable pour les chercheurs canadiens.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

L'Organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Les apports et les fonds affectés au mandat de l'Organisation sont comptabilisés à titre de fonds reportés et constatés à titre de produits au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les cotisations des membres sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent, à condition que leur perception soit raisonnablement assurée.

c) Charges

Dans l'état des résultats, l'Organisation classe ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et selon la fonction à laquelle elles se rattachent directement.

d) Régimes d'avantages sociaux des employés

L'Organisation est membre du Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Organisation a adopté des principes comptables propres à un régime de retraite à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, lesquelles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes figurant dans les états financiers comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les apports reportés et le montant de certaines charges à payer au cours de l'exercice où elles deviennent connues.

2. Financement reporté

L'Organisation a reçu d'ISDE les fonds suivants :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	2 132 664 \$	641 209 \$
Contributions reçues	14 236 000	7 836 500
Constatés à titre de produits	(11 247 353)	(6 345 045)
Solde à la fin de l'exercice	5 121 311 \$	2 132 664 \$

3. Accord de contribution

L'accord de contribution entre l'Organisation et ISDE a été conclu le 31 octobre 2019 et vise à financer les activités de l'Organisation. Cet accord a pris fin le 31 mars 2022, mais sous réserve des conditions qui y sont énoncées, il pourra être prolongé jusqu'au 31 mars 2024. L'Organisation a reçu d'ISDE l'autorisation d'un financement d'environ 38 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023 et une prolongation pour les exercices futurs est en cours de négociation.

4. Régimes d'avantages sociaux des employés

À compter du 1^{er} mai 2021, l'Organisation est devenue membre du Régime de retraite du Collège des arts appliqués et de technologie (le « CAAT »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants du CAAT. Les participants recevront des prestations en fonction de leur ancienneté et de la moyenne des gains annuels au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

4. Régimes d'avantages sociaux des employés (suite)

L'Organisation ne comptabilise aucune part de l'excédent ou du déficit du régime de retraite, car elle dispose de renseignements insuffisants pour déterminer sa part de l'actif et du passif sous-jacents du régime de retraite. La plus récente évaluation actuarielle déposée auprès des organismes de réglementation des régimes de retraite au 1^{er} janvier 2022 indiquait un excédent actuariel de 4,37 milliards de dollars.

Les cotisations de l'employeur au régime au cours de l'exercice par l'Organisation se sont élevées à 332 552 \$ et sont incluses dans les charges au titre des avantages sociaux dans l'état des résultats.

5. Risques financiers

Les instruments financiers de l'Organisation comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créanciers et les charges à payer.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement à l'encaisse et aux débiteurs. L'Organisation tient ses comptes en espèces auprès des banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'Organisation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne puisse pas remplir toutes ses obligations en matière de sorties de trésorerie quand celles-ci arriveront à échéance. L'Organisation atténue ce risque en surveillant ses activités de trésorerie et les sorties prévues au moyen d'un budget exhaustif et en tenant ses comptes créanciers à jour tout au long de l'année. L'Organisation surveille continuellement ses flux de trésorerie afin de maintenir ses liquidités pour les exercices à venir.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

(ANCIENNEMENT 11593765 CANADA ASSOCIATION)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

5. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés.

i) Risque de change

Le risque de change désigne certains actifs qui sont exposés aux fluctuations des devises. L'Organisation n'estime pas être exposée de façon importante au risque de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisation n'estime pas être exposée de façon importante au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant des variations des marchés boursiers. L'Organisation n'estime pas être exposée à l'autre risque de prix.

6. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.